



POLYTECH®

Inventons
les mondes
de demain

GUIDE ADMISSIONS

ADMISSION EN FORMATION INITIALE SOUS STATUT ÉTUDIANT

ANGERS - ANNECY-CHAMBÉRY - CLERMONT-FERRAND - GRENOBLE - LILLE - LYON - MARSEILLE
MONTPELLIER - NANCY - NANTES - NICESOPHIA - ORLÉANS - PARIS - SACLAY - SORBONNE - TOURS

Édition 2020

www.polytech-reseau.org

Table des matières

I	Présentation	3
I.1	Le réseau Polytech	3
I.2	Formations et admissions	3
II	Candidat.e.s Bachelier.e.s ou en Bac+1	5
II.1	Série S	5
II.2	Série STI2D-STL	7
II.3	Série DE1	8
III	Candidat.e.s en PACES	13
III.1	Voie conventionnée	14
III.2	Voie nationale : Série PACES	14
IV	Candidat.e.s en Bac+2 ou en Bac+3	19
IV.1	<u>Admissions via concours CPGE</u> . Les informations pour les GPCE, c'est ici .	20
IV.2	Admissions via concours sur titres	21
IV.2.1	Séries DUT et L2	22
IV.2.2	Série Divers	26
IV.2.3	Série DE3	30
IV.2.4	Candidat.e.s sportif.ve.s de haut niveau	34
V	Candidat.e.s en Bac+4 ou plus	35
V.1	Série M1	35
V.2	Série DE4	40

Annexes Informations pour les ATS Bio, BCPST et TB

A	Admission en formation initiale sous statut étudiant	45
B	Partenariats Bacs STI2D et STL	47
C	Partenariats PACES	49
D	Spécialités accessibles aux CPGE via concours écrit et épreuves orales	51
E	Spécialités accessibles aux CPGE ATS Technologies Industrielles via concours ENSEA et via concours sur titres	53
F	Spécialités accessibles aux CPGE via concours sur titres	55
G	Répartition des ECTS pour la série L2	57
H	Spécialités accessibles aux DUT	59
I	Spécialités accessibles aux BTS	62

I Présentation

Ce guide est destiné aux candidat.e.s souhaitant intégrer le réseau Polytech **en formation initiale sous statut étudiant**. Les informations pour les admissions en formation sous contrat d'apprentissage ou en formation continue sont à consulter sur le site du réseau Polytech :

www.polytech-reseau.org

I.1 Le réseau Polytech

Le réseau Polytech regroupe 15 écoles d'ingénieurs. Toutes sont des écoles publiques universitaires relevant du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et délivrant des diplômes d'ingénieurs reconnus par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI).

Avec 12 domaines de formation, plus de 90 000 diplômé.e.s dont 3 600 par an, soit 10% des ingénieurs diplômés en France, les écoles Polytech constituent un des plus grands réseaux français de formation d'ingénieurs.

Les 15 écoles du réseau Polytech développent un modèle original de formation des ingénieurs. Alliant approche humaniste et sociétale, développement de la pensée et de la liberté intellectuelle, les écoles mènent une politique globale d'ouverture, fidèlement aux valeurs de l'Université. Le réseau Polytech accompagne des profils variés vers la réussite et l'émergence des talents de chacun.

Elles dispensent une formation scientifique de haut niveau qui permet d'acquérir de solides connaissances scientifiques et technologiques.

L'adossé à une recherche de haut niveau, avec des enseignant.e.s-chercheur.e.s et l'intervention de spécialistes en activité dans tous les secteurs professionnels sont les gages d'une préparation solide et pérenne aux nombreux challenges professionnels.

La liste des écoles du réseau et la liste de leurs spécialités d'ingénieur sont consultables sur le site du réseau Polytech :

www.polytech-reseau.org

I.2 Formations et admissions

Les écoles du réseau Polytech proposent plusieurs types de formation d'ingénieur (initiale sous statut étudiant, initiale sous contrat d'apprentissage, continue) et différents niveaux d'admission (voir annexe A) :

- Admissions en première année post baccalauréat pour les élèves de terminale S, STI2D et STL spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire (voir section II) ;
- Admissions en deuxième année post baccalauréat pour les étudiant.e.s de PACES (voir section III) ;
- Admissions en troisième année post baccalauréat (première année du cycle ingénieur) pour les étudiant.e.s en Bac+2 ou ayant validé un Bac+2 (voir section IV) ;
- Admissions en quatrième année post baccalauréat (deuxième année du cycle ingénieur) pour les étudiant.e.s en Bac+4 ou ayant validé un Bac+4 (voir section V).

Une candidature unique valable pour l'ensemble des écoles Polytech

L'admission en formation initiale sous statut étudiant du réseau Polytech est commune à l'ensemble des écoles du réseau. En 2020, plus de 4 000 places sont offertes par cette admission.

ATTENTION

La suite de ce guide est destinée aux candidat.e.s souhaitant intégrer le réseau Polytech sous statut étudiant.

Les personnes souhaitant intégrer le réseau en formation initiale sous contrat d'apprentissage ou en formation continue sont priées de se rapprocher des écoles qui les intéressent.

II Candidat.e.s Bachelier.e.s ou en Bac+1

L'admission dans le réseau Polytech est ouverte aux bachelier.e.s S, STI2D et STL spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire ainsi qu'aux titulaires de l'un de ces bacs obtenu en 2019 :

- Voir section II.1 pour la série S ;
- Voir section II.2 pour la série série STI2D-STL

Cinq écoles du réseau Polytech (Annecy-Chambéry, Marseille, Nancy, Orléans et Tours) ont ouvert leur PeiP A (voir page 6) aux élèves préparant un équivalent étranger au baccalauréat scientifique français ainsi qu'aux titulaires d'un tel équivalent obtenu en 2019. Pour ces élèves, la série de candidature est la série DE1 (voir section II.3).

L'admission dans le réseau des candidat.e.s des séries S, STI2D-STL et DE1 s'effectue en première année.

II.1 Série S

CONCOURS Geipi Polytech S	
Candidat.e.s	- Elèves de terminale S inscrits dans un lycée français ou un lycée homologué par l'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger) - Etudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat S obtenu en 2019 dans un lycée français ou un lycée homologué par l'AEFE
Candidature	Parcoursup, plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur, du mercredi 22 janvier au jeudi 12 mars 2020 : www.parcoursup.fr
Modalités	- Etude de dossier, suivie d'un entretien de motivation ou d'épreuves écrites - Les modalités complètes sont consultables sur le site du concours Geipi Polytech : www.geipi-polytech.org
Frais d'inscription ¹	- Gratuit pour les candidat.e.s boursier.e.s du gouvernement français en 2019-2020 - 60€ pour les autres candidat.e.s

En cas d'admission dans une école du réseau Polytech, la.le candidat.e intègre le Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech A ou B : PeiP A ou PeiP B (voir précisions ci-dessous).

Le PeiP est un cursus de 2 ans visant à préparer les élèves au cycle ingénieur Polytech en leur donnant une formation scientifique fondamentale pluridisciplinaire complétée par des enseignements tournés vers le métier d'ingénieur.

La validation du PeiP donne un accès direct au cycle ingénieur sous statut étudiant de l'une des spécialités du réseau Polytech (3 ans de formation).

L'intégration en cycle ingénieur s'effectue selon une procédure unifiée nationale commune à l'ensemble des écoles du réseau Polytech. Cette procédure s'appuie sur les souhaits des élèves et prend en compte les résultats du bac et des 3 premiers semestres du PeiP.

1. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables dès l'instant où l'inscription est enregistrée.

Les candidat.e.s du concours Geipi Polytech S peuvent postuler à deux parcours différents :

- Le **PeiP A**, parcours généraliste qui permet d'intégrer, en cas de réussite, 78 des 81 spécialités sous statut étudiant du réseau.

Attention, certaines spécialités du domaine "génie biologique et génie alimentaire" sont inaccessibles aux PeiP A, d'autres sont accessibles mais avec un nombre de places très limité (voir ci-dessous).

- Spécialités **NON** accessibles aux PeiP A :

- Polytech Angers - Génie biologique et santé
- Polytech Marseille - Génie biologique, Biotechnologie
- Polytech Nice Sophia - Génie biologique

- Spécialités accessibles aux PeiP A mais en nombre très limité :

- Polytech Clermont-Ferrand - Génie biologique
- Polytech Lille - Génie biologique et alimentaire
- Polytech Sorbonne - Agroalimentaire

- Le **PeiP B**, parcours destiné aux élèves souhaitant intégrer l'une des spécialités suivantes du réseau Polytech :

- Polytech Angers - Génie biologique et santé
- Polytech Clermont-Ferrand - Génie biologique
- Polytech Grenoble - Prévention des risques
- Polytech Grenoble - Technologies de l'information pour la santé
- Polytech Lille - Génie biologique et alimentaire
- Polytech Marseille - Génie biologique, Biotechnologie
- Polytech Montpellier - Génie biologique et agroalimentaire
- Polytech Montpellier - Sciences et technologies de l'Eau
- Polytech Nantes - Génie des Procédés et Bioprocédés
- Polytech Nice Sophia - Génie biologique
- Polytech Nice Sophia - Génie de l'eau
- Polytech Orléans - Génie Industriel appliqué à la cosmétique, la pharmacie et l'agro-alimentaire
- Polytech Sorbonne - Agroalimentaire
- Polytech Tours - Aménagement et Environnement

Pour postuler au PeiP B, les candidat.e.s doivent sélectionner au moins l'une des formations suivantes du concours Geipi Polytech sur la plateforme Parcousup.

Formations pour accéder au PeiP B

Polytech Angers Bio

Polytech Clermont-Ferrand Bio

Polytech Lille Bio

Polytech Montpellier Bio

Polytech Sorbonne Bio

II.2 Série STI2D-STL

CONCOURS Geipi Polytech STI2D-STL	
Candidat.e.s	- Elèves de terminale STI2D ou de terminale STL (spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire) inscrit.e.s dans un lycée français ou un lycée homologué par l'AEFE - Etudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat STI2D ou d'un baccalauréat STL (spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire) obtenu en 2019 dans un lycée français ou un lycée homologué par l'AEFE
Candidature	Parcoursup, plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur, du mercredi 22 janvier au jeudi 12 mars 2020 : www.parcoursup.fr
Modalités	- Etude de dossier suivie d'un entretien de motivation en cas d'admissibilité - Les modalités complètes sont consultables sur le site du concours Geipi Polytech : www.geipi-polytech.org
Frais d'inscription ²	- Gratuit pour les candidat.e.s boursier.e.s du gouvernement français en 2019-2020 - 60€ pour les autres candidat.e.s

10 écoles du réseau Polytech participent au concours Geipi Polytech STI2D-STL. En cas d'admission suite à ce concours, l'admission se fait :

- Pour Polytech Lyon, dans un parcours aménagé de licence Sciences pour l'Ingénieur sur le site de Roanne de l'université de Saint-Etienne.

Ce parcours de 3 ans permet, en cas de validation, d'obtenir le niveau L2 et donne, comme les **PeiP A** (voir page 6), un accès direct au cycle ingénieur de 78 des 81 spécialités sous statut étudiant du réseau.

- Pour les autres écoles, dans le Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech D (PeiP D). Le PeiP D s'effectue principalement au sein d'un IUT partenaire (voir annexe B) de l'école d'admission (2 ans de formation), mais aussi au sein de l'école.

La validation du PeiP D, qui exige celle du DUT, donne un accès direct au cycle ingénieur sous statut étudiant de l'une des spécialités du réseau Polytech (3 ans de formation). Les spécialités accessibles en cycle ingénieur dépendent du DUT suivi (voir annexe H).

L'intégration en cycle ingénieur s'effectue selon une procédure unifiée nationale commune à l'ensemble des écoles du réseau Polytech. Cette procédure s'appuie sur les souhaits des élèves et prend en compte les résultats du bac et des 3 premiers semestres du PeiP.

2. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables dès l'instant où l'inscription est enregistrée.

II.3 Série DE1

Si vous préparez un équivalent étranger au baccalauréat scientifique français ou si vous êtes titulaire d'un tel équivalent obtenu en 2019, vous pouvez postuler pour une admission en première année dans cinq écoles du réseau Polytech (Annecy-Chambéry, Marseille, Nancy, Orléans et Tours).

Les modalités du concours dépendent de votre pays de résidence.

Si vous résidez dans un pays relevant de la procédure « Etudes en France » et que vous avez besoin d'un visa pour venir étudier en France (voir www.campusfrance.org/fr/visa-long-sejour-etudiant), vous devez suivre la procédure détaillée dans le « Guide du candidat international » téléchargeable sur la page « Brochures » du site du réseau Polytech :

www.polytech-reseau.org

Dans tous les autres, la demande de candidature et le suivi du concours s'effectuent sur le site des admissions du réseau Polytech (admissions.polytech-reseau.org) et se déroulent en plusieurs phases :

Inscription

La phase d'inscription se décompose en plusieurs étapes.

- **Etape 1 : Validation de l'e-mail**

La.le candidat.e fournit des informations sur le(s) pays où il a étudié, son nom, son prénom et son e-mail. Après validation de ces informations, la.le candidat.e reçoit un mail pour accéder à l'étape suivante.

- **Etape 2 : Pré-inscription**

Après avoir choisi un mot de passe, la.le candidat.e passe à l'étape suivante et reçoit par mail l'identifiant qui lui permettra de se connecter à son **espace candidat** sur le site des admissions du réseau Polytech.

- **Etape 3 : Recevabilité de l'inscription**

La.le candidat.e complète son identité et indique sa scolarité depuis le bac. Après confirmation des informations saisies, si l'inscription au concours est recevable, la.le candidat.e accède à l'étape suivante.

Remarque : La scolarité suivie par la.le candidat.e détermine la recevabilité ou non de son inscription au concours.

- **Etape 4 : Validation de l'inscription**

La.le candidat.e fournit des données complémentaires à sa demande d'inscription au concours, en particulier le nom et la ville de l'établissement de son Bac (établissement de l'année de référence).

Au cours de cette étape, la.le candidat.e choisit un lieu dans lequel il sera auditionné en cas d'admissibilité. L'entretien peut avoir lieu :

- En France, si la.le candidat.e est en France au moment de la période des entretiens.
- A distance, idéalement par visio conférence, s'il n'y a pas d'entretien organisé dans le pays de résidence du.de la candidat.e et s'il n'est pas en France au moment de la période des entretiens.

La.le candidat.e établit également la liste ordonnée par ordre de préférence des écoles auxquelles il.elle souhaite postuler.

La.le candidat.e accède à l'étape suivante une fois qu'il.elle a confirmé les informations saisies.

- **Etape 5 : Enregistrement de la candidature**

La.le candidat.e télécharge sa confirmation d'inscription au concours et procède au paiement des frais de concours : 60€.

Constitution du(des) dossier(s)

Après enregistrement du paiement, la.le candidat.e doit télécharger le document contenant l'ensemble de ses dossiers de candidature (un dossier par école pour laquelle il.elle postule). Chaque dossier contient un récapitulatif des informations fournies lors de l'inscription.

La.le candidat.e complète chaque dossier en remplissant les informations demandées dans celui-ci et en fournissant les pièces suivantes :

- Une photocopie d'une pièce d'identité.
- Les relevés de notes des études secondaires de la seconde à la terminale avec information de classement dans la classe.
- Un certificat de scolarité pour l'année en cours.
- Si la.le candidat.e a obtenu son baccalauréat ou équivalent en 2019, les relevés de notes et/ou de résultats (ECTS ou notes avec information de classement) produits par l'établissement d'origine.

Transmission du(des) dossier(s)

La.le candidat.e transmet un dossier complet à chaque école pour laquelle il.elle postule. Chaque dossier doit être :

- Soit déposé dans l'école (voir date limite de dépôt sur le calendrier page 12).
- Soit envoyé par courrier postal **avec suivi** (voir date limite d'envoi sur le calendrier page 12).

Attention : Le cachet de la poste faisant foi, il est impératif que la date d'envoi apparaisse sur le courrier.

Admissibilité

Chaque école du réseau ayant reçu le dossier d'un.e candidat.e étudie ce dossier et déclare la.le candidat.e soit admissible, soit non admissible à l'entretien.

Chaque candidat.e admissible est convoqué.e à un entretien de motivation.

Remarques :

- Tout.e candidat.e dont le dossier est incomplet sera éliminé.e du concours.
- L'entretien de motivation est obligatoire. Toute absence lors de l'entretien ou toute absence de prise de rendez-vous pour l'entretien est éliminatoire.

Admission

Classement :

Après l'entretien, chaque candidat.e admissible, non éliminé.e à l'entretien, est classé.e dans la liste de chaque école pour laquelle il.elle a été rendu.e admissible.

En fonction du nombre de places offertes par une école, et du nombre de candidats classés pour cette même école, sont établies une liste principale, et une liste complémentaire.

Proposition d'admission :

Tout.e candidat.e se doit de suivre l'évolution des résultats d'admission sur son espace candidat lors de chaque période d'admission (voir calendrier page 12).

Lors de chacune de ces périodes, un.e candidat.e ne pourra avoir, au mieux, qu'une seule proposition d'admission. Cette proposition sera la meilleure possible en tenant compte :

- de l'ordre préférentiel de ses vœux,
- de son classement dans chaque école où il.elle est classé.e,
- et du nombre de places proposées dans chaque école.

Réponse :

En cas de proposition d'admission dans une école de son choix, la.le candidat.e devra choisir entre l'une des réponses suivantes :

- **Oui déf.** : La.le candidat.e **accepte définitivement** l'école qui lui est proposée. Aucune autre école ne lui sera proposée par la suite.
- **Oui mais** : La.le candidat.e **accepte provisoirement** l'école qui lui est proposée mais en espère une autre mieux classée dans sa liste de vœux.
- **Non mais** : La.le candidat.e **refuse définitivement** l'école qui lui est proposée mais en espère une autre mieux classée dans sa liste de vœux.

Remarques :

- En cas d'absence de réponse dans les délais impartis, la.le candidat.e sera considéré.e comme « démissionnaire » du concours Polytech et tous ses vœux seront annulés.
- Lors de chaque période d'admission, chaque école peut limiter le nombre de candidats sur sa liste complémentaire ou supprimer totalement sa liste complémentaire.

CALENDRIER SÉRIE DE1 NON « ETUDES EN FRANCE »

Pré-inscriptions	entre le mercredi 8 janvier 2020 9h et le vendredi 13 mars 2020 17h
Date limite d'enregistrement de la candidature (paiement des frais de concours)	mercredi 18 mars 2020 à 16h
Date limite de dépôt ou d'envoi du(des) dossier(s)	mercredi 25 mars 2020 à 16h
Publication de l'admissibilité à l'entretien ¹	jeudi 9 avril 2020 à 14h
Entretien (obligatoire en cas d'admissibilité)	entre le mardi 5 et le samedi 16 mai 2020
Résultats et début de la 1 ^{ère} période d'admission ¹	mercredi 20 mai 2020 à 14h
Début de la 2 ^{ème} période d'admission ¹	jeudi 28 mai 2020 à 14h
Début de la 3 ^{ème} période d'admission ¹	mercredi 1 ^{er} juillet 2020 à 14h
Rentrée en 1 ^{ère} année	début septembre 2020

1. Ces étapes se déroulent sur l'espace candidat.

III Candidat.e.s en PACES

La plupart des écoles du réseau Polytech proposent aux étudiant.e.s en PACES (Première Année Commune des Etudes de Santé) une passerelle leur permettant d'intégrer, après une année de préparation, une formation d'ingénieurs au sein du réseau.

Deux voies d'admission existent pour ces étudiant.e.s :

- La **voie conventionnée** (voir section III.1) ouverte aux étudiant.e.s en PACES dans une faculté de santé partenaire d'une école du réseau Polytech. Cette voie permet d'intégrer les écoles Polytech partenaires de la faculté de santé d'origine de l'étudiant.e.
- La **voie nationale** (voir section III.2) ouverte à tou.te.s les étudiant.e.s en PACES.

Attention : Un.e étudiant.e peut postuler par la voie conventionnée aux écoles Polytech partenaires de sa faculté de santé, et aux autres écoles Polytech par la voie nationale. Si un.e étudiant.e peut postuler par la voie conventionnée à une école du réseau Polytech, il.elle ne peut pas postuler à cette école par la voie nationale.

En annexe C sont indiquées pour chaque faculté de santé, les voies d'accès aux écoles du réseau Polytech recrutant des étudiant.e.s en PACES.

En cas d'admission dans une école du réseau Polytech, la.le candidat.e intègre le Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech (PeiP) Post-PACES pour un an de formation.

La validation du PeiP offre un accès direct au cycle ingénieur sous statut étudiant de l'une des spécialités du réseau Polytech (3 ans de formation).

L'intégration en cycle ingénieur s'effectue selon une procédure unifiée nationale commune à l'ensemble des écoles du réseau Polytech. Cette procédure s'appuie sur les souhaits des élèves et prend en compte les résultats du bac, le rang de classement au concours de santé et les résultats du premier semestre du PeiP.

Attention : Le PeiP Post-PACES offre, en cas de réussite, la possibilité d'accéder essentiellement aux spécialités n'appartenant pas au domaine "génie biologique et génie alimentaire" du réseau Polytech. Certaines spécialités de ce domaine sont en effet inaccessibles aux PeiP Post-PACES, d'autres sont accessibles mais avec un nombre de places très faible (voir ci-dessous).

- Spécialités **NON** accessibles aux PeiP Post-PACES :
 - Polytech Angers - Génie biologique et santé
 - Polytech Marseille - Génie biologique, Biotechnologie
 - Polytech Nice Sophia - Génie biologique
- Spécialités accessibles aux PeiP Post-PACES mais en nombre très limité :
 - Polytech Clermont-Ferrand - Génie biologique
 - Polytech Lille - Génie biologique et alimentaire
 - Polytech Sorbonne - Agroalimentaire

III.1 Voie conventionnée

PACES : Voie conventionnée	
Candidat.e.s	Etudiant.e.s en PACES en 2019/2020 dans une faculté partenaire d'une école Polytech.
Modalités	Pour les étudiant.e.s en PACES dans une faculté de santé partenaire d'une école du réseau Polytech, s'adresser directement à cette école pour obtenir les modalités d'admission.
Informations	Les écoles Polytech accessibles par la voie conventionnée dépendent de la faculté de santé fréquentée (voir annexe C).

III.2 Voie nationale : Série PACES

PACES : Voie nationale	
Candidat.e.s	Etudiant.e.s en PACES en 2019/2020 et passant le concours PACES
Concours	Concours Polytech sur titres
Candidature	Site des admissions du réseau Polytech entre le mercredi 8 janvier 2020 9h et le jeudi 2 juillet 2020 17h : admissions.polytech-reseau.org
Modalités	Etude de dossier et entretien de motivation (voir les modalités complètes ci-dessous)
Informations	Les écoles Polytech accessibles par la voie nationale dépendent de la faculté de santé fréquentée (voir annexe C)
Frais de concours	- Gratuit pour les candidat.e.s boursier.e.s du gouvernement français en 2019-2020 - 95€ pour les autres candidat.e.s

La procédure de candidature et de suivi du concours s'effectue sur le site des admissions du réseau Polytech (admissions.polytech-reseau.org). Cette procédure se déroule en plusieurs phases :

Inscription

La phase d'inscription se décompose en plusieurs étapes.

- **Etape 1 : Validation de l'e-mail**

La.le candidat.e fournit des informations sur le(s) pays où il a étudié, son nom, son prénom et son e-mail. Après validation de ces informations, la.le candidat.e reçoit un mail pour accéder à l'étape suivante.

- **Etape 2 : Pré-inscription**

Après avoir choisi un mot de passe, la.le candidat.e passe à l'étape suivante et reçoit par mail l'identifiant qui lui permettra de se connecter à son **espace candidat** sur le site des admissions du réseau Polytech.

- **Etape 3 : Recevabilité de l'inscription**

La.le candidat.e complète son identité et indique sa scolarité depuis le bac. Après confirmation des informations saisies, si l'inscription au concours est recevable, la.le candidat.e accède à l'étape suivante.

Remarque : La scolarité suivie par la.le candidat.e détermine la recevabilité ou non de son inscription au concours. Pour pouvoir postuler dans la série PACES, il faut être inscrit.e en PACES dans l'année en cours et terminer le concours PACES.

- **Etape 4 : Validation de l'inscription**

La.le candidat.e fournit des données complémentaires à sa demande d'inscription au concours, en particulier l'établissement où il.elle effectue son année de PACES (établissement de l'année de référence).

La.le candidat.e établit également la liste ordonnée par ordre de préférence des écoles auxquelles il.elle souhaite postuler. Cette liste doit comprendre entre 2 à 4 écoles.

Remarque : Une fois l'établissement de référence connu, les écoles du réseau auxquelles la.le candidat.e peut postuler lui sont précisées.

La.le candidat.e accède à l'étape suivante une fois qu'il.elle a confirmé les informations saisies.

- **Etape 5 : Enregistrement de la candidature**

La.le candidat.e télécharge sa confirmation d'inscription au concours et procède au paiement des frais de concours : 95€ (gratuit pour les boursier.e.s du gouvernement français en 2019-2020).

Constitution du dossier

Après enregistrement du paiement, la.le candidat.e doit télécharger le document contenant l'ensemble de ses dossiers de candidature (un dossier par école pour laquelle il.elle postule). Chaque dossier contient un récapitulatif des informations fournies lors de l'inscription.

La.le candidat.e complète chaque dossier en remplissant les informations demandées dans celui-ci et en fournissant les pièces suivantes :

- Une photocopie d'une pièce d'identité.
- Une photocopie du relevé de notes de l'examen du baccalauréat.
- Un certificat de scolarité pour l'année en cours.
- Pour chaque année en études depuis le bac, les relevés de notes et/ou de résultats (ECTS ou notes) produits par l'établissement d'origine.

Remarque : Pour les années de PACES, les relevés doivent faire apparaître les moyennes et le(s) rang(s) de classement au concours PACES. Ces relevés doivent être authentifiés (cachet et signature de l'établissement).

- Pour chaque année hors scolarité, tout justificatif indiquant la situation du.de la candidat.e durant cette année, les dates et la nature de cette interruption de scolarité (activité salariée, maladie, séjour à l'étranger, ...).

Transmission du(des) dossier(s)

La.le candidat.e transmet un dossier complet à chaque école pour laquelle il.elle postule. Chaque dossier doit être :

- Soit déposé dans l'école (voir date limite de dépôt sur le calendrier page 18).
- Soit envoyé par courrier postal **avec suivi** (voir date limite d'envoi sur le calendrier page 18).

Attention : Le cachet de la poste faisant foi, il est impératif que la date d'envoi apparaisse sur le courrier.

Admissibilité

Après évaluation du dossier de candidature, chaque candidat.e est déclaré.e soit admissible, soit non admissible à l'entretien.

Chaque candidat.e admissible doit, à partir de son espace candidat, prendre rendez-vous pour un entretien de motivation unique. Cet entretien se déroulera dans l'école la mieux classée par la.le candidat.e.

Remarques :

- Tout.e candidat.e dont le dossier est incomplet sera éliminé.e du concours.
- L'entretien de motivation est obligatoire. Toute absence lors de l'entretien ou toute absence de prise de rendez-vous pour l'entretien est éliminatoire.

Admission

Classement :

Après l'entretien, chaque candidat.e admissible, non éliminé.e à l'entretien, est classé.e dans la liste de chaque école pour laquelle il.elle a été rendu.e admissible.

En fonction du nombre de places offertes par une école, et du nombre de candidats classés pour cette même école, sont établies une liste principale, et une liste complémentaire.

Proposition d'admission :

Tout.e candidat.e se doit de suivre l'évolution des résultats d'admission sur son espace candidat lors de chaque période d'admission (voir calendrier page 18).

Lors de chacune de ces périodes, un.e candidat.e ne pourra avoir, au mieux, qu'une seule proposition d'admission. Cette proposition sera la meilleure possible en tenant compte :

- de l'ordre préférentiel de ses vœux,
- de son classement dans chaque école où il.elle est classé.e,
- et du nombre de places proposées dans chaque école.

Réponse :

En cas de proposition d'admission dans une école de son choix, la.le candidat.e devra choisir entre l'une des réponses suivantes :

- **Oui déf.** : La.le candidat.e **accepte définitivement** l'école qui lui est proposée. Aucune autre école ne lui sera proposée par la suite.
- **Oui mais** : La.le candidat.e **accepte provisoirement** l'école qui lui est proposée mais en espère une autre mieux classée dans sa liste de vœux.
- **Non mais** : La.le candidat.e **refuse définitivement** l'école qui lui est proposée mais en espère une autre mieux classée dans sa liste de vœux.

Remarques :

- En cas d'absence de réponse dans les délais impartis, la.le candidat.e sera considéré.e comme « démissionnaire » du concours Polytech et tous ses vœux seront annulés.
- Lors de chaque période d'admission, chaque école peut limiter le nombre de candidats sur sa liste complémentaire ou supprimer totalement sa liste complémentaire.

CALENDRIER PACES (voie nationale)

Pré-inscriptions	entre le mercredi 8 janvier 2020 9h et le jeudi 2 juillet 2020 17h
Date limite d'enregistrement de la candidature (paiement des frais de concours ou validation de la bourse)	vendredi 3 juillet 2020 à 16h
Date limite de dépôt ou d'envoi du(des) dossier(s)	lundi 6 juillet 2020 à 16h
Publication de l'admissibilité à l'entretien ¹	vendredi 10 juillet 2020 à 14h
Début des prises de rendez-vous pour l'entretien ¹	vendredi 10 juillet 2020 à 14h
Entretien (obligatoire en cas d'admissibilité)	le mercredi 15 juillet et le jeudi 16 juillet matin 2020
Résultats et début de la 1 ^{ère} période d'admission ¹	vendredi 17 juillet 2020 à 14h
Début de la 2 ^{ème} période d'admission ¹	mercredi 22 juillet 2020 à 14h
Rentrée en 2 ^{ème} année	Fin août ou début septembre 2020 suivant l'école d'admission

1. Ces étapes sont à effectuer sur l'espace candidat.

IV Candidat.e.s en Bac+2 ou en Bac+3

L'admission dans le réseau Polytech est ouverte, sous certaines conditions, aux étudiant.e.s en Bac+2 ou ayant validé un Bac+2. L'admission de ces candidat.e.s dans le réseau s'effectue en troisième année (première année du cycle ingénieur).

Les modalités d'admission décrites ci-dessous ne concernent que les candidat.e.s souhaitant intégrer le réseau Polytech sous statut étudiant.

Pour la plupart des élèves de Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE), l'admission se fait sur concours écrit et épreuves orales (concours CPGE - voir section IV.1). Pour les autres candidat.e.s, l'admission se fait sur concours sur dossier et entretien de motivation (concours sur titres - voir section IV.2).

La voie de candidature (concours CPGE ou concours sur titres) est déterminée par le service Admissions du réseau Polytech au vu de la scolarité suivie par la.le candidat.e depuis le bac.

ATTENTION

- **Un.e candidat.e ne peut pas postuler au réseau Polytech sous statut étudiant via 2 concours différents.** Un.e candidat.e ne peut donc pas passer le concours CPGE **et** le concours sur titres sauf si la.le candidat.e est en CPGE ATS Technologies Industrielles.
En cas de non respect de cette clause, la.le candidat.e verra son inscription au concours sur titres annulée ; les frais liés à cette inscription ne seront pas remboursés.
- L'admission au concours Polytech ne peut pas être conservée pour l'année suivante.
- Un.e élève ayant intégré le cycle ingénieur sous statut étudiant d'une des spécialités du réseau Polytech et qui a été inscrit.e dans l'école Polytech correspondante à cette spécialité n'est pas autorisé.e à s'inscrire au concours Polytech 2020.
En cas de non respect de cette clause, cet.te élève verra son inscription annulée ; les frais liés à cette inscription ne seront pas remboursés.

IV.1 Admissions via concours CPGE

CONCOURS CPGE	
Candidat.e.s	- Elèves en 2 ^{ème} année de CPGE BCPST, MP, PC, PSI, PT, TB, TSI - Elèves en CPGE ATS TI
Concours	ATS TI : Concours ENSEA ou Concours sur Titres (voir section IV.2) suivant les spécialités du réseau Polytech (voir annexe E) BCPST : Banque Agro-Véto – Concours Polytech A Bio BCPST : Concours G2E MP, PC, PSI : Concours e3a-Polytech PT : Banque PT – Concours Polytech TB : Banque Agro-Véto – Concours Polytech A TB TSI : Banque CCINP
Candidature	Service de Concours Ecoles d'Ingénieurs (SCEI) : www.scei-concours.fr - Du jeudi 13 février 2020 au mercredi 11 mars 2020 pour les ATS TI - Du mardi 10 décembre 2019 au mardi 14 janvier 2020 17h pour les autres séries
Modalités	Epreuves écrites et orales (pour de plus amples informations, veuillez consulter le site des différents concours)
Informations	Spécialités Polytech accessibles aux CPGE (voir annexe D)

Si vous êtes élève en 2^{ème} année dans l'équivalent d'une CPGE dans un établissement hors de France, c'est-à-dire dans une formation qui a pour objectif de vous préparer à passer des concours écrits en vue d'intégrer une école d'ingénieur, vous devez passer le concours CPGE du réseau Polytech (voir tableau ci-dessus).

Si vous êtes élève en 2^{ème} année d'une CPGE non citée dans le tableau ci-dessus, vous pouvez postuler au réseau Polytech via le concours sur titres (voir section IV.2).

Remarque : Si vous êtes élève en CPGE ATS TI, certaines spécialités du réseau Polytech vous sont accessibles via le concours ENSEA, d'autres via le concours Polytech sur titres (voir annexe E).

IV.2 Admissions via concours sur titres

CONCOURS POLYTECH SUR TITRES	
Candidat.e.s	Etudiant.e.s en Bac+2 (DUT, L2, ...) ou ayant validé un Bac+2 hors candidat.e.s CPGE de la section IV.1 de ce guide
Candidature	Site des admissions du réseau Polytech entre le mercredi 8 janvier 2020 9h et le lundi 27 avril 2020 17h : admissions.polytech-reseau.org
Modalités	Etude de dossier et entretien de motivation (voir les modalités complètes ci-dessous)
Frais de concours	- Gratuit pour les candidat.e.s boursier.e.s du gouvernement français en 2019-2020 - 95€ pour les autres candidat.e.s

Le concours sur titres pour une entrée en troisième année dans le réseau Polytech distingue 4 séries de candidature : séries DE3, DUT, L2 et Divers :

SÉRIES	
Série DE3	Candidat.e.s en Bac+2 à l'étranger ou ayant validé un Bac+2 à l'étranger
Série DUT	Candidat.e.s en cours d'obtention ou ayant obtenu un DUT en France (hors DUT année spéciale ou candidats ayant un cursus long)
Série L2	Candidat.e.s en cours de validation ou ayant validé une 2 ^{ème} année de licence en France (hors candidats ayant un cursus long)
Série Divers	Pour les autres candidat.e.s en Bac+2 en France ou ayant validé un Bac+2 en France (DUT année spéciale, BTS, CPGE hors concours SCEI, cursus long, ..)

La série de candidature est déterminée par le service Admissions du réseau Polytech au vu de la scolarité suivie par la.le candidat.e depuis le bac. Cette scolarité détermine également la recevabilité ou non de l'inscription de la candidature au concours.

IV.2.1 Séries DUT et L2

La demande de candidature et le suivi du concours s'effectuent sur le site des admissions du réseau Polytech (admissions.polytech-reseau.org) et se déroulent en plusieurs phases :

Phases des séries DUT et L2

Inscription

La phase d'inscription se décompose en plusieurs étapes.

- **Etape 1 : Validation de l'e-mail**

La.le candidat.e fournit des informations sur le(s) pays où il a étudié, son nom, son prénom et son e-mail. Après validation de ces informations, la.le candidat.e reçoit un mail pour accéder à l'étape suivante.

- **Etape 2 : Pré-inscription**

Après avoir choisi un mot de passe, la.le candidat.e passe à l'étape suivante et reçoit par mail l'identifiant qui lui permettra de se connecter à son **espace candidat** sur le site des admissions du réseau Polytech.

- **Etape 3 : Recevabilité de l'inscription**

La.le candidat.e complète son identité et indique sa scolarité depuis le bac. Après confirmation des informations saisies, si l'inscription au concours est recevable, la.le candidat.e accède à l'étape suivante.

Remarques :

- La scolarité suivie par la.le candidat.e détermine la recevabilité ou non de son inscription au concours.
- Les candidat.e.s de la série DUT seront informé.e.s au cours de cette étape des spécialités du réseau auxquelles ils.elles peuvent postuler (voir annexe H).

- **Etape 4 : Validation de l'inscription**

La.le candidat.e fournit des données complémentaires à sa demande d'inscription au concours, en particulier le nom et la ville de l'établissement de son Bac+2 (établissement de l'année de référence).

Au cours de cette étape, la.le candidat.e choisit un lieu dans lequel il.elle sera auditionné.e en cas d'admissibilité. L'entretien a lieu dans une école du réseau Polytech **sauf** pour les candidat.e.s qui pourront justifier qu'ils.elles ne sont pas en France métropolitaine lors de la période des entretiens (stage, séjour d'études à l'étranger). Ces candidat.e.s **doivent** choisir le lieu « **Hors de France métropolitaine lors des entretiens** ».

Remarque pour les candidat.e.s de la série L2 : Les candidat.e.s de la série L2 seront informés au cours de cette étape des spécialités du réseau auxquelles ils peuvent postuler. Ces spécialités sont définies à partir de la répartition de leurs ECTS, répartition à établir au cours de cette étape (voir annexe G).

La.le candidat.e accède à l'étape suivante une fois qu'il.elle a confirmé les informations saisies.

- **Etape 5 : Enregistrement de la candidature**

La.le candidat.e télécharge sa confirmation d'inscription au concours et procède au paiement des frais de concours : 95€ (gratuit pour les boursier.e.s du gouvernement français en 2019-2020).

Constitution du dossier

Après enregistrement du paiement, la.le candidat.e doit télécharger son dossier de candidature. Le dossier contient un récapitulatif des informations fournies lors de l'inscription.

La.le candidat.e complète ce dossier en remplissant les informations demandées dans celui-ci et en fournissant les pièces suivantes :

- Une photocopie d'une pièce d'identité.
- Une photocopie du relevé de notes de l'examen du baccalauréat.
- Un certificat de scolarité pour l'année en cours.
- Pour chaque année en études depuis le bac, les relevés de notes et/ou de résultats (ECTS ou notes) produits par l'établissement d'origine.
- Pour chaque année hors scolarité, tout justificatif indiquant la situation du.de la candidat.e durant cette année, les dates et la nature de cette interruption de scolarité (activité salariée, maladie, séjour à l'étranger, ...).

Transmission du dossier

La.le candidat.e transmet son dossier complet à l'école indiquée dans son dossier (école gestionnaire du dossier). Le dossier doit être :

- Soit déposé dans l'école (voir date limite de dépôt sur le calendrier page 25).
- Soit envoyé par courrier postal **avec suivi** (voir date limite d'envoi sur le calendrier page 25).

Attention : Le cachet de la poste faisant foi, il est impératif que la date d'envoi apparaisse sur le courrier.

Admissibilité

Après évaluation du dossier de candidature, chaque candidat.e est déclaré.e soit admissible, soit non admissible à l'entretien.

Chaque candidat.e rendu.e admissible doit, à partir de son espace candidat, prendre rendez-vous pour un entretien de motivation et établir la liste ordonnée par ordre de préférence des spécialités auxquelles il.elle souhaite postuler.

L'ordre de ces choix est fondamental et déterminant pour les admissions car, **en cas de proposition d'admission dans une spécialité, toutes les spécialités de choix inférieur ne seront plus proposées.**

Remarques :

- Tout.e candidat.e dont le dossier est incomplet sera éliminé.e du concours.
- L'entretien de motivation est obligatoire. Toute absence lors de l'entretien ou toute absence de prise de rendez-vous pour l'entretien est éliminatoire.
- La spécialité intitulée « Choix hors réseau Polytech - Hors réseau Polytech » permet à un.e candidat.e d'indiquer dans sa liste de choix la position de ses candidatures hors du réseau Polytech.

Admission

Classement :

Après l'entretien, chaque candidat.e admissible, non éliminé.e à l'entretien, est classé.e dans la liste de chaque spécialité à laquelle il.elle a postulé.

En fonction du nombre de places offertes par une spécialité, et du nombre de candidats classés pour cette même spécialité, sont établies une liste principale, et une liste complémentaire.

Proposition d'admission :

Tout.e candidat.e se doit de suivre l'évolution des résultats d'admission sur son espace candidat lors de chaque période d'admission (voir calendrier page 25).

Lors de chacune de ces périodes, un.e candidat.e ne pourra avoir, au mieux, qu'une seule proposition d'admission. Cette proposition sera la meilleure possible en tenant compte :

- de l'ordre préférentiel de ses vœux,
- de son classement dans chaque spécialité où il.elle est classé.e,
- et du nombre de places proposées dans chaque spécialité.

Réponse :

En cas de proposition d'admission dans une spécialité de son choix, la.le candidat.e devra choisir entre l'une des réponses suivantes :

- **Oui déf.** : La.le candidat.e **accepte définitivement** la spécialité qui lui est proposée. Aucune autre spécialité ne lui sera proposée par la suite.
- **Oui mais** : La.le candidat.e **accepte provisoirement** la spécialité qui lui est proposée mais en espère une autre mieux classée dans sa liste de vœux.
- **Non mais** : La.le candidat.e **refuse définitivement** la spécialité qui lui est proposée mais en espère une autre mieux classée dans sa liste de vœux.

Remarques :

- En cas d'absence de réponse dans les délais impartis, la.le candidat.e sera considéré.e comme « démissionnaire » du concours Polytech et tous ses vœux seront annulés.
- Lors de chaque période d'admission, chaque spécialité peut limiter le nombre de candidats sur sa liste complémentaire ou supprimer totalement sa liste complémentaire.

CALENDRIER SÉRIES DUT ET L2

Pré-inscriptions	entre le mercredi 8 janvier 2020 9h et le lundi 27 avril 2020 17h
Date limite d'enregistrement de la candidature (paiement des frais de concours ou validation de la bourse)	lundi 11 mai 2020 à 16h
Date limite de dépôt ou d'envoi du dossier	vendredi 15 mai 2020 à 16h
Publication de l'admissibilité à l'entretien ¹	vendredi 5 juin 2020 à 14h
Début des prises de rendez-vous pour l'entretien ¹	vendredi 5 juin 2020 à 14h
Entretien (obligatoire en cas d'admissibilité)	entre le mercredi 10 et le samedi 20 juin 2020
Résultats et début de la 1 ^{ère} période d'admission ¹	jeudi 25 juin 2020 à 14h
Périodes suivantes d'admission ¹	10 juillet, 22 juillet, 27 août et 3 septembre 2020 à 14h
Rentrée en 3 ^{ème} année	mardi 8 septembre 2020

1. Ces étapes se déroulent sur l'espace candidat.

IV.2.2 Série Divers

La demande de candidature et le suivi du concours s'effectuent sur le site des admissions du réseau Polytech (admissions.polytech-reseau.org) et se déroulent en plusieurs phases :

Phases de la série Divers	
Inscription	
La phase d'inscription se décompose en plusieurs étapes.	
<ul style="list-style-type: none">● Etape 1 : Validation de l'e-mail	La.le candidat.e fournit des informations sur le(s) pays où il a étudié, son nom, son prénom et son e-mail. Après validation de ces informations, la.le candidat.e reçoit un mail pour accéder à l'étape suivante.
<ul style="list-style-type: none">● Etape 2 : Pré-inscription	Après avoir choisi un mot de passe, la.le candidat.e passe à l'étape suivante et reçoit par mail l'identifiant qui lui permettra de se connecter à son espace candidat sur le site des admissions du réseau Polytech.
<ul style="list-style-type: none">● Etape 3 : Recevabilité de l'inscription	La.le candidat.e complète son identité et indique sa scolarité depuis le bac. Après confirmation des informations saisies, si l'inscription au concours est recevable, la.le candidat.e accède à l'étape suivante.
Remarques :	
<ul style="list-style-type: none">- La scolarité suivie par la.le candidat.e détermine la recevabilité ou non de son inscription au concours.- Les candidat.e.s seront informé.e.s au cours de cette étape des spécialités du réseau auxquelles ils.elles peuvent postuler.	
En particulier, pour les CPGE hors concours SCEI voir les annexes E et F et pour les BTS voir l'annexe I.	
<ul style="list-style-type: none">● Etape 4 : Validation de l'inscription	La.le candidat.e fournit des données complémentaires à sa demande d'inscription au concours, en particulier le nom et la ville de l'établissement de son Bac+2 (établissement de l'année de référence).
La.le candidat.e établit également la liste ordonnée par ordre de préférence des spécialités auxquelles il.elle souhaite postuler. Cette liste peut comprendre 3 spécialités au maximum.	
La.le candidat.e accède à l'étape suivante une fois qu'il.elle a confirmé les informations saisies.	
<ul style="list-style-type: none">● Etape 5 : Enregistrement de la candidature	La.le candidat.e télécharge sa confirmation d'inscription au concours et procède au paiement des frais de concours : 95€ (gratuit pour les boursier.e.s du gouvernement français en 2019-2020).

Constitution du(des) dossier(s)

Après enregistrement du paiement, la.le candidat.e doit télécharger le document contenant l'ensemble de ses dossiers de candidature (un dossier par spécialité pour laquelle il.elle postule). Chaque dossier contient un récapitulatif des informations fournies lors de l'inscription.

La.le candidat.e complète chaque dossier en remplissant les informations demandées dans celui-ci et en fournissant les pièces suivantes :

- Une photocopie d'une pièce d'identité.
- Une photocopie du relevé de notes de l'examen du baccalauréat.
- Un certificat de scolarité pour l'année en cours.
- Pour chaque année en études depuis le bac, les relevés de notes et/ou de résultats (ECTS ou notes) produits par l'établissement d'origine.
- Pour chaque année hors scolarité, tout justificatif indiquant la situation du.de la candidat.e durant cette année, les dates et la nature de cette interruption de scolarité (activité salariée, maladie, séjour à l'étranger, ...).

Transmission du(des) dossier(s)

La.le candidat.e transmet un dossier complet à chaque spécialité pour laquelle il.elle postule. Chaque dossier doit être :

- Soit déposé dans l'école (voir date limite de dépôt sur le calendrier page 29).
- Soit envoyé par courrier postal **avec suivi** (voir date limite d'envoi sur le calendrier page 29).

Attention : Le cachet de la poste faisant foi, il est impératif que la date d'envoi apparaisse sur le courrier.

Admissibilité

Après évaluation du dossier de candidature, chaque spécialité déclare la.le candidat.e soit admissible, soit non admissible à l'entretien.

Chaque candidat.e admissible par au moins une spécialité doit, à partir de son espace candidat, prendre rendez-vous pour un entretien de motivation unique. Cet entretien se déroulera dans l'école de la spécialité la mieux classée, par la.le candidat.e, l'ayant rendu.e admissible.

Remarques :

- Tout.e candidat.e dont le dossier est incomplet sera éliminé.e du concours.
- L'entretien de motivation est obligatoire. Toute absence lors de l'entretien ou toute absence de prise de rendez-vous pour l'entretien est éliminatoire.

Admission

Classement :

Après l'entretien, chaque candidat.e admissible, non éliminé.e à l'entretien, est classé.e dans la liste de chaque spécialité pour laquelle il.elle a été rendu.e admissible.

En fonction du nombre de places offertes par une spécialité, et du nombre de candidats classés pour cette même spécialité, sont établies une liste principale, et une liste complémentaire.

Proposition d'admission :

Tout.e candidat.e se doit de suivre l'évolution des résultats d'admission sur son espace candidat lors de chaque période d'admission (voir calendrier page 29).

Lors de chacune de ces périodes, un.e candidat.e ne pourra avoir, au mieux, qu'une seule proposition d'admission. Cette proposition sera la meilleure possible en tenant compte :

- de l'ordre préférentiel de ses vœux,
- de son classement dans chaque spécialité où il.elle est classé.e,
- et du nombre de places proposées dans chaque spécialité.

Réponse :

En cas de proposition d'admission dans une spécialité de son choix, la.le candidat.e devra choisir entre l'une des réponses suivantes :

- **Oui déf.** : La.le candidat.e **accepte définitivement** la spécialité qui lui est proposée. Aucune autre spécialité ne lui sera proposée par la suite.
- **Oui mais** : La.le candidat.e **accepte provisoirement** la spécialité qui lui est proposée mais en espère une autre mieux classée dans sa liste de vœux.
- **Non mais** : La.le candidat.e **refuse définitivement** la spécialité qui lui est proposée mais en espère une autre mieux classée dans sa liste de vœux.

Remarques :

- En cas d'absence de réponse dans les délais impartis, la.le candidat.e sera considéré.e comme « démissionnaire » du concours Polytech et tous ses vœux seront annulés.
- Lors de chaque période d'admission, chaque spécialité peut limiter le nombre de candidats sur sa liste complémentaire ou supprimer totalement sa liste complémentaire.

CALENDRIER SÉRIE DIVERS

Pré-inscriptions	entre le mercredi 8 janvier 2020 9h et le lundi 27 avril 2020 17h
Date limite d'enregistrement de la candidature (paiement des frais de concours ou validation de la bourse)	lundi 11 mai 2020 à 16h
Date limite de dépôt ou d'envoi du(des) dossier(s)	vendredi 15 mai 2020 à 16h
Publication de l'admissibilité à l'entretien ¹	vendredi 5 juin 2020 à 14h
Début des prises de rendez-vous pour l'entretien ¹	vendredi 5 juin 2020 à 14h
Entretien (obligatoire en cas d'admissibilité)	entre le mercredi 10 et le samedi 20 juin 2020
Résultats et début de la 1 ^{ère} période d'admission ¹	jeudi 25 juin 2020 à 14h
Périodes suivantes d'admission ¹	10 juillet, 22 juillet, 27 août et 3 septembre 2020 à 14h
Rentrée en 3 ^{ème} année	mardi 8 septembre 2020

1. Ces étapes se déroulent sur l'espace candidat.

IV.2.3 Série DE3

Si vous êtes en Bac+2 à l'étranger ou si vous avez validé un Bac+2 à l'étranger, les modalités du concours dépendent de votre pays de résidence.

Si vous résidez dans un pays relevant de la procédure « Etudes en France » et que vous avez besoin d'un visa pour venir étudier en France (voir www.campusfrance.org/fr/visa-long-sejour-etudiant), vous devez suivre la procédure détaillée dans le « Guide du candidat international » téléchargeable sur la page « Brochures » du site du réseau Polytech :

www.polytech-reseau.org

Dans tous les autres cas, la demande de candidature et le suivi du concours s'effectuent sur le site des admissions du réseau Polytech (admissions.polytech-reseau.org) et se déroulent en plusieurs phases :

Inscription

La phase d'inscription se décompose en plusieurs étapes.

● **Etape 1 : Validation de l'e-mail**

La.le candidat.e fournit des informations sur le(s) pays où il a étudié, son nom, son prénom et son e-mail. Après validation de ces informations, la.le candidat.e reçoit un mail pour accéder à l'étape suivante.

● **Etape 2 : Pré-inscription**

Après avoir choisi un mot de passe, la.le candidat.e passe à l'étape suivante et reçoit par mail l'identifiant qui lui permettra de se connecter à son **espace candidat** sur le site des admissions du réseau Polytech.

● **Etape 3 : Recevabilité de l'inscription**

La.le candidat.e complète son identité et indique sa scolarité depuis le bac. Après confirmation des informations saisies, si l'inscription au concours est recevable, la.le candidat.e accède à l'étape suivante.

Remarques :

- La scolarité suivie par la.le candidat.e détermine la recevabilité ou non de son inscription au concours.
- Les candidat.e.s seront informé.e.s au cours de cette étape des spécialités du réseau auxquelles ils.elles peuvent postuler.

● **Etape 4 : Validation de l'inscription**

La.le candidat.e fournit des données complémentaires à sa demande d'inscription au concours, en particulier le pays de l'établissement de son Bac+2 (établissement de référence).

Au cours de cette étape, la.le candidat.e choisit un lieu dans lequel il.elle sera auditionné.e en cas d'admissibilité. L'entretien peut avoir lieu :

- Dans le pays de résidence du.de la candidat.e, si le nombre de candidats admissibles dans ce pays est suffisant pour organiser un centre d'entretien.
- En France, si la.le candidat.e est en France au moment de la période des entretiens.
- A distance, idéalement par visio conférence, s'il n'y a pas d'entretien organisé dans le pays de résidence du.de la candidat.e et s'il.elle n'est pas en France au moment de la période des entretiens.

La.le candidat.e établit également la liste ordonnée par ordre de préférence des spécialités auxquelles il.elle souhaite postuler. Cette liste peut comprendre 3 spécialités au maximum.

La.le candidat.e accède à l'étape suivante une fois qu'il.elle a confirmé les informations saisies.

● **Etape 5 : Enregistrement de la candidature**

La.le candidat.e télécharge sa confirmation d'inscription au concours et procède au paiement des frais de concours : 95€.

Constitution du(des) dossier(s)

Après enregistrement du paiement, la.le candidat.e doit télécharger le document contenant l'ensemble de ses dossiers de candidature (un dossier par spécialité pour laquelle il.elle postule). Chaque dossier contient un récapitulatif des informations fournies lors de l'inscription.

La.le candidat.e complète chaque dossier en remplissant les informations demandées dans celui-ci et en fournissant les pièces suivantes :

- Une photocopie d'une pièce d'identité.
- Une photocopie du relevé de notes de l'examen du baccalauréat.
- Un certificat de scolarité pour l'année en cours.
- Pour chaque année en études depuis le bac, les relevés de notes et/ou de résultats (ECTS ou notes) produits par l'établissement d'origine.
- Pour chaque année hors scolarité, tout justificatif indiquant la situation du.de la candidat.e durant cette année, les dates et la nature de cette interruption de scolarité (activité salariée, maladie, séjour à l'étranger, ...).

Transmission du(des) dossier(s)

La.le candidat.e transmet un dossier complet à chaque spécialité pour laquelle il.elle postule. Chaque dossier doit être :

- Soit déposé dans l'école (voir date limite de dépôt sur le calendrier page 33).
- Soit envoyé par courrier postal **avec suivi** (voir date limite d'envoi sur le calendrier page 33).

Attention : Le cachet de la poste faisant foi, il est impératif que la date d'envoi apparaisse sur le courrier.

Admissibilité

Chaque spécialité du réseau ayant reçu le dossier d'un.e candidat.e étudie ce dossier. **Attention**, un.e candidat.e ne peut être admissible que dans une seule spécialité.

Chaque candidat.e rendu.e admissible est convoqué.e à un entretien de motivation.

Remarques :

- Tout.e candidat.e dont le dossier est incomplet sera éliminé.e du concours.
- L'entretien de motivation est obligatoire. Toute absence lors de l'entretien ou toute absence de prise de rendez-vous pour l'entretien est éliminatoire.

Admission

Après l'entretien, chaque candidat.e admissible, non éliminé.e à l'entretien, est admis.e dans la spécialité l'ayant rendu.e admissible.

CALENDRIER SÉRIE DE₃ NON « ETUDES EN FRANCE »

Pré-inscriptions	entre le mercredi 8 janvier 2020 9h et le lundi 27 avril 2020 17h
Date limite d'enregistrement de la candidature (paiement des frais de concours)	lundi 11 mai 2020 à 16h
Date limite de dépôt ou d'envoi du(des) dossier(s)	vendredi 15 mai 2020 à 16h
Publication de l'admissibilité à l'entretien ¹	vendredi 5 juin 2020 à 14h
Entretien (obligatoire en cas d'admissibilité)	entre le mercredi 10 et le samedi 20 juin 2020
Publication de l'admission ¹	mercredi 24 juin 2020 à 14h
Rentrée en 3 ^{ème} année	mardi 8 septembre 2020

1. Ces étapes se déroulent sur l'espace candidat.

IV.2.4 Candidat.e.s sportif.ve.s de haut niveau

Le réseau Polytech offre aux candidat.e.s au concours sur titres sportif.ve.s de haut niveau souhaitant poursuivre leur scolarité avec ce statut :

- Une voie d'admission spécifique afin qu'ils.elles puissent intégrer une école du réseau où leur projet sportif peut s'effectuer,
- Un accompagnement dans leur scolarité en cas d'admission.

La demande de candidature et le suivi du concours pour la voie d'admission spécifique aux sportif.ve.s de haut niveau s'effectuent sur le site des admissions du réseau Polytech (admissions.polytech-reseau.org) et se déroulent en plusieurs phases.

Ces phases sont identiques à celles des séries DUT et L2 (voir section IV.2.1) et de la série Divers (voir section IV.2.2) avec les spécificités suivantes :

Inscription

● Etape 4 : Validation de l'inscription

Dans la saisie des données complémentaires à sa demande d'inscription au concours, le.la candidat.e doit demander à faire son cycle ingénieur avec le statut de sportif de haut niveau.

Il.elle devra ensuite compléter un dossier spécifique présentant en particulier son projet sportif. La cellule Sportifs de Haut Niveau du réseau Polytech étudiera ce dossier et informera le.la candidat.e de sa décision :

- En cas de refus, le.la candidat.e poursuivra sa candidature par la voie classique.
- En cas de validation, le.la candidat.e sera affecté.e à une série de candidature spécifique : « Divers SHN », « DUT SHN » ou « L2 SHN ».

Transmission du(des) dossier(s)

- Un.e candidat.e de la série « DUT SHN » ou de la série « L2 SHN » devra transmettre un dossier de candidature unique au Bureau des Admissions du réseau Polytech.
- Un.e candidat.e de la série « Divers SHN » devra transmettre un dossier de candidature à chaque spécialité pour laquelle il.elle postule et au Bureau des Admissions du réseau Polytech.

Admission

En cas d'admissibilité à l'entretien et d'entretien non éliminatoire :

- Un.e candidat.e de la série « DUT SHN » ou de la série « L2 SHN » est admis.e dans la spécialité de son premier choix validé par la cellule Sportifs de Haut Niveau du réseau Polytech.
- Un.e candidat.e de la série « Divers SHN » est admis.e dans la spécialité de meilleur choix l'ayant rendu admissible.

V Candidat.e.s en Bac+4 ou plus

L'admission au réseau Polytech est ouverte aux étudiant.e.s en Bac+4 et plus, et s'effectue en quatrième année (deuxième année du cycle ingénieur).

Les modalités d'admission décrites ci-dessous ne concernent que les candidat.e.s souhaitant intégrer le réseau Polytech sous statut étudiant.

Le concours distingue 2 séries de candidature : séries M1 et DE4.

SÉRIES	
Série DE4	Candidat.e.s en Bac+4 à l'étranger ou ayant validé un Bac+4 à l'étranger
Série M1	Candidat.e.s en Bac+4 en France ou ayant validé un Bac+4 en France

La série de candidature est déterminée par le service Admissions du réseau Polytech au vu de la scolarité suivie par la.le candidat.e depuis le bac. Cette scolarité détermine également la recevabilité ou non de l'inscription de la candidature au concours.

ATTENTION
<ul style="list-style-type: none">- L'admission au concours Polytech ne peut pas être conservée pour l'année suivante.- Un.e élève ayant intégré le cycle ingénieur sous statut étudiant d'une des spécialités du réseau Polytech et qui a été inscrit.e dans l'école Polytech correspondante à cette spécialité n'est pas autorisé.e à s'inscrire au concours Polytech 2020. <p>En cas de non respect de cette clause, cet.te élève verra son inscription annulée ; les frais liés à cette inscription ne seront pas remboursés.</p>

V.1 Série M1

CONCOURS POLYTECH SUR TITRES	
Candidat.e.s	Etudiant.e.s ayant validé ou préparant un Bac+4 en France
Concours	Concours Polytech
Candidature	Site des admissions du réseau Polytech entre le mercredi 8 janvier 2020 9h et le lundi 27 avril 2020 17h : admissions.polytech-reseau.org
Modalités	Etude de dossier et entretien de motivation (voir les modalités complètes ci-dessous)
Frais de concours	- Gratuit pour les candidat.e.s boursier.e.s du gouvernement français en 2019-2020 - 95€ pour les autres candidat.e.s

La demande de candidature et le suivi du concours s'effectuent sur le site des admissions du réseau Polytech (admissions.polytech-reseau.org) et se déroulent en plusieurs phases :

Inscription

La phase d'inscription se décompose en plusieurs étapes.

- **Etape 1 : Validation de l'e-mail**

La.le candidat.e fournit des informations sur le(s) pays où il a étudié, son nom, son prénom et son e-mail. Après validation de ces informations, la.le candidat.e reçoit un mail pour accéder à l'étape suivante.

- **Etape 2 : Pré-inscription**

Après avoir choisi un mot de passe, la.le candidat.e passe à l'étape suivante et reçoit par mail l'identifiant qui lui permettra de se connecter à son **espace candidat** sur le site des admissions du réseau Polytech.

- **Etape 3 : Recevabilité de l'inscription**

La.le candidat.e complète son identité et indique sa scolarité depuis le bac. Après confirmation des informations saisies, si l'inscription au concours est recevable, la.le candidat.e accède à l'étape suivante.

Remarques :

- La scolarité suivie par la.le candidat.e détermine la recevabilité ou non de son inscription au concours.
- Les candidat.e.s seront informé.e.s au cours de cette étape des spécialités du réseau auxquelles ils.elles peuvent postuler.

- **Etape 4 : Validation de l'inscription**

La.le candidat.e fournit des données complémentaires à sa demande d'inscription au concours, en particulier le nom et la ville de l'établissement de son Bac+4 (établissement de l'année de référence).

La.le candidat.e établit également la liste ordonnée par ordre de préférence des spécialités auxquelles il.elle souhaite postuler. Cette liste peut comprendre 3 spécialités au maximum.

La.le candidat.e accède à l'étape suivante une fois qu'il.elle a confirmé les informations saisies.

- **Etape 5 : Enregistrement de la candidature**

La.le candidat.e télécharge sa confirmation d'inscription au concours et procède au paiement des frais de concours : 95€ (gratuit pour les boursier.e.s du gouvernement français en 2019-2020).

Constitution du(des) dossier(s)

Après enregistrement du paiement, la.le candidat.e doit télécharger le document contenant l'ensemble de ses dossiers de candidature (un dossier par spécialité pour laquelle il.elle postule). Chaque dossier contient un récapitulatif des informations fournies lors de l'inscription.

La.le candidat.e complète chaque dossier en remplissant les informations demandées dans celui-ci et en fournissant les pièces suivantes :

- Une photocopie d'une pièce d'identité.
- Une photocopie du relevé de notes de l'examen du baccalauréat.
- Un certificat de scolarité pour l'année en cours.
- Pour chaque année en études depuis le bac, les relevés de notes et/ou de résultats (ECTS ou notes) produits par l'établissement d'origine.
- Pour chaque année hors scolarité, tout justificatif indiquant la situation du.de la candidat.e durant cette année, les dates et la nature de cette interruption de scolarité (activité salariée, maladie, séjour à l'étranger, ...).

Transmission du(des) dossier(s)

La.le candidat.e transmet un dossier complet à chaque spécialité pour laquelle il.elle postule. Chaque dossier doit être :

- Soit déposé dans l'école (voir date limite de dépôt sur le calendrier page 39).
- Soit envoyé par courrier postal **avec suivi** (voir date limite d'envoi sur le calendrier page 39).

Attention : Le cachet de la poste faisant foi, il est impératif que la date d'envoi apparaisse sur le courrier.

Admissibilité

Après évaluation du dossier de candidature, chaque spécialité déclare la.le candidat.e soit admissible, soit non admissible à l'entretien.

Chaque candidat.e admissible par au moins une spécialité doit, à partir de son espace candidat, prendre rendez-vous pour un entretien de motivation unique. Cet entretien se déroulera dans l'école de la spécialité la mieux classée, par la.le candidat.e, l'ayant rendu.e admissible.

Remarques :

- Tout.e candidat.e dont le dossier est incomplet sera éliminé.e du concours.
- L'entretien de motivation est obligatoire. Toute absence lors de l'entretien ou toute absence de prise de rendez-vous pour l'entretien est éliminatoire.

Admission

Classement :

Après l'entretien, chaque candidat.e admissible, non éliminé.e à l'entretien, est classé.e dans la liste de chaque spécialité pour laquelle il.elle a été rendu.e admissible.

En fonction du nombre de places offertes par une spécialité, et du nombre de candidats classés pour cette même spécialité, sont établies une liste principale, et une liste complémentaire.

Proposition d'admission :

Tout.e candidat.e se doit de suivre l'évolution des résultats d'admission sur son espace candidat lors de chaque période d'admission (voir calendrier page 39).

Lors de chacune de ces périodes, un.e candidat.e ne pourra avoir, au mieux, qu'une seule proposition d'admission. Cette proposition sera la meilleure possible en tenant compte :

- de l'ordre préférentiel de ses vœux,
- de son classement dans chaque spécialité où il.elle est classé.e,
- et du nombre de places proposées dans chaque spécialité.

Réponse :

En cas de proposition d'admission dans une spécialité de son choix, la.le candidat.e devra choisir entre l'une des réponses suivantes :

- **Oui déf.** : La.le candidat.e **accepte définitivement** la spécialité qui lui est proposée. Aucune autre spécialité ne lui sera proposée par la suite.
- **Oui mais** : La.le candidat.e **accepte provisoirement** la spécialité qui lui est proposée mais en espère une autre mieux classée dans sa liste de vœux.
- **Non mais** : La.le candidat.e **refuse définitivement** la spécialité qui lui est proposée mais en espère une autre mieux classée dans sa liste de vœux.

Remarques :

- En cas d'absence de réponse dans les délais impartis, la.le candidat.e sera considéré.e comme « démissionnaire » du concours Polytech et tous ses vœux seront annulés.
- Lors de chaque période d'admission, chaque spécialité peut limiter le nombre de candidats sur sa liste complémentaire ou supprimer totalement sa liste complémentaire.

CALENDRIER SÉRIE M1

Pré-inscriptions	entre le mercredi 8 janvier 2020 9h et le lundi 27 avril 2020 17h
Date limite d'enregistrement de la candidature (paiement des frais de concours ou validation de la bourse)	lundi 11 mai 2020 à 16h
Date limite de dépôt ou d'envoi du(des) dossier(s)	vendredi 15 mai 2020 à 16h
Publication de l'admissibilité à l'entretien ¹	vendredi 5 juin 2020 à 14h
Début des prises de rendez-vous pour l'entretien ¹	vendredi 5 juin 2020 à 14h
Entretien (obligatoire en cas d'admissibilité)	entre le mercredi 10 et le samedi 20 juin 2020
Résultats et début de la 1 ^{ère} période d'admission ¹	jeudi 25 juin 2020 à 14h
Périodes suivantes d'admission ¹	10 juillet, 22 juillet, 27 août et 3 septembre 2020 à 14h
Rentrée en 4 ^{ème} année	1 ^{ère} quinzaine de septembre 2020

1. Ces étapes sont à effectuer sur l'espace candidat.

V.2 Série DE4

Si vous êtes en Bac+4 à l'étranger ou si vous avez validé un Bac+4 à l'étranger, les modalités du concours dépendent de votre pays de résidence.

Si vous résidez dans un pays relevant de la procédure « Etudes en France » et que vous avez besoin d'un visa pour venir étudier en France (voir www.campusfrance.org/fr/visa-long-sejour-etudiant), vous devez suivre la procédure détaillée dans le « Guide du candidat international » téléchargeable sur la page « Brochures » du site du réseau Polytech :

www.polytech-reseau.org

Dans tous les autres cas, la demande de candidature et le suivi du concours s'effectuent sur le site des admissions du réseau Polytech (admissions.polytech-reseau.org) et se déroulent en plusieurs phases :

Inscription

La phase d'inscription se décompose en plusieurs étapes.

● Etape 1 : Validation de l'e-mail

La.le candidat.e fournit des informations sur le(s) pays où il a étudié, son nom, son prénom et son e-mail. Après validation de ces informations, la.le candidat.e reçoit un mail pour accéder à l'étape suivante.

● Etape 2 : Pré-inscription

Après avoir choisi un mot de passe, la.le candidat.e passe à l'étape suivante et reçoit par mail l'identifiant qui lui permettra de se connecter à son **espace candidat** sur le site des admissions du réseau Polytech.

● Etape 3 : Recevabilité de l'inscription

La.le candidat.e complète son identité et indique sa scolarité depuis le bac. Après confirmation des informations saisies, si l'inscription au concours est recevable, la.le candidat.e accède à l'étape suivante.

Remarques :

- La scolarité suivie par la.le candidat.e détermine la recevabilité ou non de son inscription au concours.
- Les candidat.e.s seront informé.e.s au cours de cette étape des spécialités du réseau auxquelles ils.elles peuvent postuler.

● Etape 4 : Validation de l'inscription

La.le candidat.e fournit des données complémentaires à sa demande d'inscription au concours, en particulier le pays de l'établissement de son Bac+4 (établissement de référence).

Au cours de cette étape, la.le candidat.e choisit un lieu dans lequel il.elle sera auditionné.e en cas d'admissibilité. L'entretien peut avoir lieu :

- Dans le pays de résidence du.de la candidat.e, si le nombre de candidats admissibles dans ce pays est suffisant pour organiser un centre d'entretien.
- En France, si la.le candidat.e est en France au moment de la période des entretiens.
- A distance, idéalement par visio conférence, s'il n'y a pas d'entretien organisé dans le pays de résidence du.de la candidat.e et s'il.elle n'est pas en France au moment de la période des entretiens.

La.le candidat.e établit également la liste ordonnée par ordre de préférence des spécialités auxquelles il.elle souhaite postuler. Cette liste peut comprendre 3 spécialités au maximum.

La.le candidat.e accède à l'étape suivante une fois qu'il.elle a confirmé les informations saisies.

● Etape 5 : Enregistrement de la candidature

La.le candidat.e télécharge sa confirmation d'inscription au concours et procède au paiement des frais de concours : 95€.

Constitution du(des) dossier(s)

Après enregistrement du paiement, la.le candidat.e doit télécharger le document contenant l'ensemble de ses dossiers de candidature (un dossier par spécialité pour laquelle il.elle postule). Chaque dossier contient un récapitulatif des informations fournies lors de l'inscription.

La.le candidat.e complète chaque dossier en remplissant les informations demandées dans celui-ci et en fournissant les pièces suivantes :

- Une photocopie d'une pièce d'identité.
- Une photocopie du relevé de notes de l'examen du baccalauréat.
- Un certificat de scolarité pour l'année en cours.
- Pour chaque année en études depuis le bac, les relevés de notes et/ou de résultats (ECTS ou notes) produits par l'établissement d'origine.
- Pour chaque année hors scolarité, tout justificatif indiquant la situation du.de la candidat.e durant cette année, les dates et la nature de cette interruption de scolarité (activité salariée, maladie, séjour à l'étranger, ...).

Transmission du(des) dossier(s)

La.le candidat.e transmet un dossier complet à chaque spécialité pour laquelle il.elle postule. Chaque dossier doit être :

- Soit déposé dans l'école (voir date limite de dépôt sur le calendrier page 43).
- Soit envoyé par courrier postal **avec suivi** (voir date limite d'envoi sur le calendrier page 43).

Attention : Le cachet de la poste faisant foi, il est impératif que la date d'envoi apparaisse sur le courrier.

Admissibilité

Chaque spécialité du réseau ayant reçu le dossier d'un.e candidat.e étudie ce dossier. **Attention**, un.e candidat.e ne peut être admissible que dans une seule spécialité.

Chaque candidat.e rendu.e admissible est convoqué.e à un entretien de motivation.

Remarques :

- Tout.e candidat.e dont le dossier est incomplet sera éliminé.e du concours.
- L'entretien de motivation est obligatoire. Toute absence lors de l'entretien ou toute absence de prise de rendez-vous pour l'entretien est éliminatoire.

Admission

Après l'entretien, chaque candidat.e admissible, non éliminé.e à l'entretien, est admis.e dans la spécialité l'ayant rendu.e admissible.

CALENDRIER SÉRIE DE4 NON « ETUDES EN FRANCE »

Pré-inscriptions	entre le mercredi 8 janvier 2020 9h et le lundi 27 avril 2020 17h
Date limite d'enregistrement de la candidature (paiement des frais de concours)	lundi 11 mai 2020 à 16h
Date limite de dépôt ou d'envoi du(des) dossier(s)	vendredi 15 mai 2020 à 16h
Publication de l'admissibilité à l'entretien ¹	vendredi 5 juin 2020 à 14h
Entretien (obligatoire en cas d'admissibilité)	entre le mercredi 10 et le samedi 20 juin 2020
Publication de l'admission ¹	mercredi 24 juin 2020 à 14h
Rentrée en 4 ^{ème} année	1 ^{ère} quinzaine de septembre 2020

1. Ces étapes se déroulent sur l'espace candidat.

Annexes

Annexe A

Admission en formation initiale sous statut étu- diant

Admissions en formation initiale sous statut étudiant

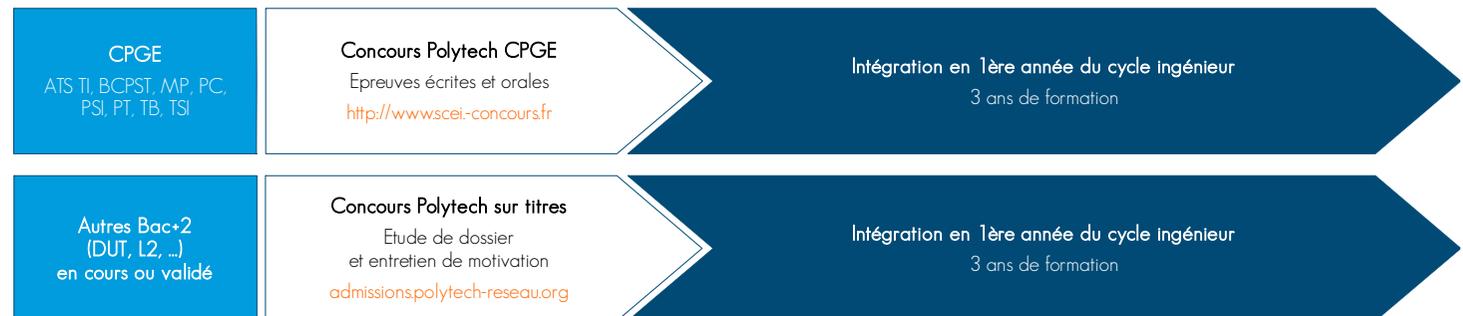
Candidats Bacheliers ou Bac+1



Candidats en PACES



Candidats en Bac+2 ou Bac+3



Candidats en Bac+4 ou plus



Annexe B

Partenariats Bacs STI2D et STL

Bacs STI2D et STL : Partenaires

Ecoles	Partenaires	Formations
Polytech Angers	IUT d'Angers	DUT GEII
Polytech Annecy-Chambéry	IUT d'Annecy	DUT GEII et GMP
Polytech Clermont-Ferrand	IUT de l'université Clermont Auvergne (Clermont-Ferrand)	DUT GIM et R&T
	IUT de l'université Clermont Auvergne (Montluçon)	DUT GEII et GTE
Polytech Grenoble	IUT de l'université Grenoble Alpes	DUT Chimie ¹ et GEII
Polytech Lille	IUT A de Lille	DUT GEII
Polytech Lyon	Université Jean Monnet	Licence SPI ²
Polytech Marseille	IUT de Marseille	DUT Chimie ¹ , GEII, GTE, MP et R&T
Polytech Nantes	IUT de La Roche sur Yon	DUT R&T
	IUT de Nantes	DUT GEII et Info
Polytech Orléans	IUT d'Orléans	DUT GMP et GTE
Polytech Tours	IUT de Blois	DUT R&T
	IUT de l'université de Tours	DUT GEII

¹ : Spécialité accessible uniquement aux STL

² : Obtention du niveau L2 de la licence Sciences pour l'Ingénieur en 3 ans

Annexe C

Partenariats PACES

PACES

Facultés	Ecoles accessibles	
	Voie conventionnée	Voie nationale
UFR de Médecine et des Professions Paramédicales (Université Clermont Auvergne)	Clermont-Ferrand	Grenoble - Lille - Lyon - Marseille - Montpellier - Nantes - Orléans - Paris-Saclay - Sorbonne - Tours
Faculté de médecine de Grenoble (Université Grenoble Alpes)	Grenoble	Clermont-Ferrand - Lille - Lyon - Marseille - Montpellier - Nantes - Orléans - Paris-Saclay - Sorbonne - Tours
Faculté de médecine de Lille (Université Lille)	Lille	Clermont-Ferrand - Grenoble - Lyon - Marseille - Montpellier - Nantes - Orléans - Paris-Saclay - Sorbonne - Tours
Faculté de médecine Lyon Est (Université Claude Bernard Lyon I)	Lyon	Clermont-Ferrand - Grenoble - Lille - Marseille - Montpellier - Nantes - Orléans - Paris-Saclay - Sorbonne - Tours
Faculté de médecine et de maéutique Lyon Sud - Charles Mérieux (Université Claude Bernard Lyon I)	Lyon	Clermont-Ferrand - Grenoble - Lille - Marseille - Montpellier - Nantes - Orléans - Paris-Saclay - Sorbonne - Tours
Faculté de médecine de Marseille (Université Aix-Marseille)	Marseille	Clermont-Ferrand - Grenoble - Lille - Lyon - Montpellier - Nantes - Orléans - Paris-Saclay - Sorbonne - Tours
Faculté de pharmacie de Montpellier (Université Montpellier)	Montpellier	Clermont-Ferrand - Grenoble - Lille - Lyon - Marseille - Nantes - Orléans - Paris-Saclay - Sorbonne - Tours
UFR de médecine de Montpellier – Site de Montpellier (Université Montpellier)	Montpellier	Clermont-Ferrand - Grenoble - Lille - Lyon - Marseille - Nantes - Orléans - Paris-Saclay - Sorbonne - Tours
UFR de médecine de Montpellier – Site de Nîmes (Université Montpellier)	Montpellier	Clermont-Ferrand - Grenoble - Lille - Lyon - Marseille - Nantes - Orléans - Paris-Saclay - Sorbonne - Tours
Faculté de médecine de Nantes (Université Nantes)	Nantes	Clermont-Ferrand - Grenoble - Lille - Lyon - Marseille - Montpellier - Orléans - Paris-Saclay - Sorbonne - Tours
Faculté de médecine de Paris-Saclay – Le Kremlin-Bicêtre (Université Paris-Saclay)	Paris-Saclay	Clermont-Ferrand - Grenoble - Lille - Lyon - Marseille - Montpellier - Nantes - Orléans - Sorbonne - Tours
UFR de pharmacie de Chatenay Malabry (Université Paris-Saclay)	Paris-Saclay	Clermont-Ferrand - Grenoble - Lille - Lyon - Marseille - Montpellier - Nantes - Orléans - Sorbonne - Tours
Faculté de médecine de Sorbonne Université (Université Sorbonne)	Sorbonne	Clermont-Ferrand - Grenoble - Lille - Lyon - Marseille - Montpellier - Nantes - Orléans - Paris-Saclay - Tours
Faculté de médecine de Tours (Université François-Rabelais)	Tours	Clermont-Ferrand - Grenoble - Lille - Lyon - Marseille - Montpellier - Nantes - Orléans - Paris-Saclay - Sorbonne
Autres facultés	Non concernées	Clermont-Ferrand - Grenoble - Lille - Lyon - Marseille - Montpellier - Nantes - Orléans - Paris-Saclay - Sorbonne - Tours

Annexe D

Spécialités accessibles aux CPGE via concours écrit et épreuves orales

Spécialités accessibles aux CPGE

	Concours sur épreuves écrites et orales							
	BCPST Banque Agro-Véto	BCPST Concours GZE	MP	PC	PSI	PT	TB	TSI
Polytech Angers Bâtiment : Exploitation, Maintenance, Sécurité			X	X	X			
Polytech Angers Génie biologique et santé	X						X	
Polytech Angers Qualité, Innovation, Fiabilité			X	X	X			
Polytech Angers Systèmes automatisés et génie informatique			X	X	X			
Polytech Anancy-Chambéry Environnement, Bâtiment, Énergie		X	X	X	X	X		X
Polytech Anancy-Chambéry Informatique Données Usages			X	X	X	X		
Polytech Anancy-Chambéry Instrumentation, Automatique, Informatique			X	X	X	X		X
Polytech Anancy-Chambéry Mécanique, Matériaux			X	X	X	X		X
Polytech Clermont-Ferrand Génie biologique	X		X	X	X		X	
Polytech Clermont-Ferrand Génie civil			X	X	X	X		
Polytech Clermont-Ferrand Génie électrique			X	X	X	X		X
Polytech Clermont-Ferrand Génie mathématique et modélisation			X	X	X			
Polytech Clermont-Ferrand Génie physique			X	X	X	X		X
Polytech Grenoble Géotechnique et Génie civil			X	X	X	X		
Polytech Grenoble Informatique			X	X	X			
Polytech Grenoble Informatique et électronique des systèmes embarqués			X	X	X	X		
Polytech Grenoble Matériaux			X	X	X			
Polytech Grenoble Prévention des risques			X	X	X			
Polytech Grenoble Technologies de l'information pour la santé	X		X	X	X		X	
Polytech Lille Génie biologique et alimentaire	X		X	X	X		X	
Polytech Lille Génie informatique et statistique			X	X	X			
Polytech Lille Géotechnique, Génie civil			X	X	X			
Polytech Lille Informatique, Microélectronique, Automatique			X	X	X	X		X
Polytech Lille Ingénierie et commercialisation des systèmes de mesure			X	X	X			
Polytech Lille Matériaux			X	X	X			
Polytech Lille Mécanique			X	X	X	X		
Polytech Lyon Génie biomédical			X	X	X			
Polytech Lyon Informatique			X	X	X			
Polytech Lyon Matériaux			X	X	X			
Polytech Lyon Mathématiques appliquées et Modélisation			X	X	X			
Polytech Lyon Mécanique			X	X	X			X
Polytech Lyon Systèmes industriels, Robotique			X	X	X	X		X
Polytech Marseille Génie biologique, Biotechnologie	X							
Polytech Marseille Génie biomédical	X		X	X	X			
Polytech Marseille Génie civil			X	X	X	X		X
Polytech Marseille Génie industriel et informatique			X	X	X	X		X
Polytech Marseille Informatique			X	X	X			X
Polytech Marseille Matériaux			X	X	X			
Polytech Marseille Mécanique, Énergétique			X	X	X	X		X
Polytech Marseille Microélectronique, Télécommunications			X	X	X	X		X
Polytech Montpellier Génie biologique et agroalimentaire	X		X	X	X			
Polytech Montpellier Informatique et Gestion			X	X	X			
Polytech Montpellier Matériaux			X	X	X			
Polytech Montpellier Mécanique et Interactions			X	X	X	X		
Polytech Montpellier Microélectronique et Automatique			X	X	X			X
Polytech Montpellier Sciences et technologies de l'Eau	X		X	X	X			
Polytech Nancy Énergie, Mécanique, Matériaux et Environnement			X	X	X	X		X
Polytech Nancy Ingénierie de l'Information et des Systèmes			X	X	X	X		X
Polytech Nancy Management opérationnel, Maintenance et Maîtrise des risques			X	X	X	X		X
Polytech Nantes Électronique et Technologies numériques			X	X	X	X		
Polytech Nantes Énergie électrique			X	X	X	X		X
Polytech Nantes Génie civil			X	X	X	X		
Polytech Nantes Génie des Procédés et Bioprocédés	X		X	X	X		X	
Polytech Nantes Informatique			X	X	X	X		
Polytech Nantes Matériaux			X	X	X			
Polytech Nantes Thermique, Énergétique			X	X	X	X		
Polytech Nice Sophia Bâtiments			X	X	X			
Polytech Nice Sophia Électronique			X	X	X	X		
Polytech Nice Sophia Génie biologique	X		X	X	X		X	
Polytech Nice Sophia Génie de l'eau		X	X	X	X			X
Polytech Nice Sophia Informatique			X	X	X	X		
Polytech Nice Sophia Mathématiques appliquées et Modélisation			X	X	X			
Polytech Orléans Génie civil et géo-environnement		X	X	X	X	X		X
Polytech Orléans Génie Industriel appliqué à la cosmétique, la pharmacie et l'agro-alimentaire	X		X	X	X	X		X
Polytech Orléans Génie physique et systèmes embarqués			X	X	X	X		X
Polytech Orléans Innovations en conception et matériaux			X	X	X	X		X
Polytech Orléans Technologies pour l'énergie, l'aérospatial et la motorisation			X	X	X	X		X
Polytech Paris-Saclay Électronique et Systèmes Robotisés			X	X	X			
Polytech Paris-Saclay Informatique			X	X	X			
Polytech Paris-Saclay Matériaux : Mécanique et Énergie			X	X	X			
Polytech Paris-Saclay Photonique et systèmes optroniques			X	X	X			
Polytech Sorbonne Agroalimentaire	X							
Polytech Sorbonne Électronique et Informatique			X	X	X	X		
Polytech Sorbonne Matériaux			X	X	X			
Polytech Sorbonne Mathématiques Appliquées et Informatique			X	X	X			
Polytech Sorbonne Robotique			X	X	X	X		
Polytech Sorbonne Sciences de la Terre		X	X	X	X			
Polytech Tours Électronique, Énergie électrique			X	X	X			X
Polytech Tours Génie de l'Aménagement et de l'Environnement		X	X	X	X	X		X
Polytech Tours Informatique			X	X	X			X
Polytech Tours Mécanique, Conception de systèmes			X	X	X	X		X

Annexe E

Spécialités accessibles aux CPGE ATS Technologies Industrielles via concours ENSEA et via concours sur titres

Spécialités accessibles aux CPGE ATS TI

	Concours ENSEA	Concours Polytech sur Titres
Polytech Angers Bâtiment : Exploitation, Maintenance, Sécurité		X
Polytech Angers Génie biologique et santé		
Polytech Angers Qualité, Innovation, Fiabilité		X
Polytech Angers Systèmes automatisés et génie informatique		X
Polytech Clermont-Ferrand Génie civil		
Polytech Annecy-Chambéry Informatique Données Usages		
Polytech Annecy-Chambéry Instrumentation, Automatique, Informatique	X	
Polytech Annecy-Chambéry Mécanique, Matériaux	X	
Polytech Clermont-Ferrand Génie biologique		
Polytech Clermont-Ferrand Génie civil		
Polytech Clermont-Ferrand Génie électrique	X	
Polytech Clermont-Ferrand Génie mathématique et modélisation		
Polytech Clermont-Ferrand Génie physique	X	
Polytech Grenoble Géotechnique et Génie civil		
Polytech Grenoble Informatique		
Polytech Grenoble Informatique et électronique des systèmes embarqués		
Polytech Grenoble Matériaux		
Polytech Grenoble Prévention des risques		
Polytech Grenoble Technologies de l'information pour la santé		
Polytech Lille Génie biologique et alimentaire		
Polytech Lille Génie informatique et statistique		
Polytech Lille Géotechnique, Génie civil		
Polytech Lille Informatique, Microélectronique, Automatique		X
Polytech Lille Ingénierie et commercialisation des systèmes de mesure		X
Polytech Lille Matériaux	X	
Polytech Lille Mécanique		X
Polytech Lyon Génie biomédical		X
Polytech Lyon Informatique		
Polytech Lyon Matériaux		
Polytech Lyon Mathématiques appliquées et Modélisation		
Polytech Lyon Mécanique	X	
Polytech Lyon Systèmes industriels, Robotique	X	
Polytech Marseille Génie biologique, Biotechnologie		
Polytech Marseille Génie biomédical		
Polytech Marseille Génie civil		X
Polytech Marseille Génie industriel et informatique	X	
Polytech Marseille Informatique	X	
Polytech Marseille Matériaux	X	
Polytech Marseille Mécanique, Énergétique	X	
Polytech Marseille Microélectronique, Télécommunications	X	
Polytech Montpellier Génie biologique et agroalimentaire		
Polytech Montpellier Informatique et Gestion		
Polytech Montpellier Matériaux		
Polytech Montpellier Mécanique et Interactions		
Polytech Montpellier Microélectronique et Automatique		
Polytech Montpellier Sciences et technologies de l'Eau		
Polytech Nancy Energie, Mécanique, Matériaux et Environnement	X	
Polytech Nancy Ingénierie de l'Information et des Systèmes	X	
Polytech Nancy Management opérationnel, Maintenance et Maîtrise des risques	X	
Polytech Nantes Électronique et Technologies numériques	X	
Polytech Nantes Énergie électrique	X	
Polytech Nantes Génie civil		X
Polytech Nantes Génie des Procédés et Bioprocédés		
Polytech Nantes Informatique		
Polytech Nantes Matériaux		
Polytech Nantes Thermique, Énergétique		X
Polytech Nice Sophia Bâtiments	X	
Polytech Nice Sophia Électronique	X	
Polytech Nice Sophia Génie biologique		
Polytech Nice Sophia Génie de l'eau	X	
Polytech Nice Sophia Informatique		
Polytech Nice Sophia Mathématiques appliquées et Modélisation		
Polytech Orléans Génie civil et géo-environnement	X	
Polytech Orléans Génie Industriel appliqué à la cosmétique, la pharmacie et l'agro-alimentaire	X	
Polytech Orléans Génie physique et systèmes embarqués	X	
Polytech Orléans Innovations en conception et matériaux	X	
Polytech Orléans Technologies pour l'énergie, l'aérospatial et la motorisation	X	
Polytech Paris-Saclay Électronique et Systèmes Robotisés	X	
Polytech Paris-Saclay Informatique		
Polytech Paris-Saclay Matériaux : Mécanique et Energie		X
Polytech Paris-Saclay Photonique et systèmes optiques	X	
Polytech Sorbonne Agroalimentaire		
Polytech Sorbonne Électronique et Informatique		X
Polytech Sorbonne Matériaux		X
Polytech Sorbonne Mathématiques Appliquées et Informatique		
Polytech Sorbonne Robotique		X
Polytech Sorbonne Sciences de la Terre		
Polytech Tours Électronique, Énergie électrique	X	
Polytech Tours Génie de l'Aménagement et de l'Environnement	X	
Polytech Tours Informatique	X	
Polytech Tours Mécanique, Conception de systèmes	X	

Annexe F

Spécialités accessibles aux CPGE via concours sur titres

Spécialités accessibles aux CPGE

	Concours sur dossier et entretien			
	ATS Biologie	ATS Chimie - Génie des Procédés	ATS Génie Civil	TPC
Polytech Angers Bâtiment : Exploitation, Maintenance, Sécurité				
Polytech Angers Génie biologique et santé	X			
Polytech Angers Qualité, Innovation, Fiabilité				
Polytech Angers Systèmes automatisés et génie informatique				
Polytech Annecy-Chambéry Environnement, Bâtiment, Énergie		X	X	
Polytech Annecy-Chambéry Informatique Données Usages				
Polytech Annecy-Chambéry Instrumentation, Automatique, Informatique				
Polytech Annecy-Chambéry Mécanique, Matériaux				
Polytech Clermont-Ferrand Génie biologique	X			X
Polytech Clermont-Ferrand Génie civil			X	
Polytech Clermont-Ferrand Génie électrique				
Polytech Clermont-Ferrand Génie mathématique et modélisation				
Polytech Clermont-Ferrand Génie physique		X		
Polytech Grenoble Géotechnique et Génie civil			X	
Polytech Grenoble Informatique				
Polytech Grenoble Informatique et électronique des systèmes embarqués				
Polytech Grenoble Matériaux				
Polytech Grenoble Prévention des risques				
Polytech Grenoble Technologies de l'information pour la santé	X			
Polytech Lille Génie biologique et alimentaire	X	X		X
Polytech Lille Génie informatique et statistique				
Polytech Lille Géotechnique, Génie civil			X	
Polytech Lille Informatique, Microélectronique, Automatique				
Polytech Lille Ingénierie et commercialisation des systèmes de mesure		X		X
Polytech Lille Matériaux		X		
Polytech Lille Mécanique				
Polytech Lyon Génie biomédical				
Polytech Lyon Informatique				
Polytech Lyon Matériaux		X		
Polytech Lyon Mathématiques appliquées et Modélisation				
Polytech Lyon Mécanique				
Polytech Lyon Systèmes industriels, Robotique				
Polytech Marseille Génie biologique, Biotechnologie	X			
Polytech Marseille Génie biomédical				
Polytech Marseille Génie civil			X	
Polytech Marseille Génie industriel et informatique				
Polytech Marseille Informatique				
Polytech Marseille Matériaux		X		X
Polytech Marseille Mécanique, Énergétique				
Polytech Marseille Microélectronique, Télécommunications				
Polytech Montpellier Génie biologique et agroalimentaire	X			X
Polytech Montpellier Informatique et Gestion				
Polytech Montpellier Matériaux		X		
Polytech Montpellier Mécanique et Interactions				
Polytech Montpellier Microélectronique et Automatique				
Polytech Montpellier Sciences et technologies de l'Eau	X	X	X	
Polytech Nancy Energie, Mécanique, Matériaux et Environnement		X		
Polytech Nancy Ingénierie de l'Information et des Systèmes				
Polytech Nancy Management opérationnel, Maintenance et Maîtrise des risques				
Polytech Nantes Électronique et Technologies numériques				
Polytech Nantes Énergie électrique				
Polytech Nantes Génie civil			X	
Polytech Nantes Génie des Procédés et Bioprocédés		X		
Polytech Nantes Informatique				
Polytech Nantes Matériaux				
Polytech Nantes Thermique, Énergétique				
Polytech Nice Sophia Bâtiments			X	
Polytech Nice Sophia Électronique				
Polytech Nice Sophia Génie biologique	X			X
Polytech Nice Sophia Génie de l'eau			X	
Polytech Nice Sophia Informatique				
Polytech Nice Sophia Mathématiques appliquées et Modélisation				
Polytech Orléans Génie civil et géo-environnement			X	
Polytech Orléans Génie Industriel appliqué à la cosmétique, la pharmacie et l'agro-alimentaire	X	X		X
Polytech Orléans Génie physique et systèmes embarqués				
Polytech Orléans Innovations en conception et matériaux		X		X
Polytech Orléans Technologies pour l'énergie, l'aérospatial et la motorisation				
Polytech Paris-Saclay Électronique et Systèmes Robotisés				
Polytech Paris-Saclay Informatique				
Polytech Paris-Saclay Matériaux : Mécanique et Energie		X	X	
Polytech Paris-Saclay Photonique et systèmes optroniques				
Polytech Sorbonne Agroalimentaire	X			
Polytech Sorbonne Électronique et Informatique				
Polytech Sorbonne Matériaux		X		
Polytech Sorbonne Informatique et Mathématiques appliquées				
Polytech Sorbonne Robotique				
Polytech Sorbonne Sciences de la Terre			X	
Polytech Tours Électronique, Énergie électrique		X	X	
Polytech Tours Génie de l'Aménagement et de l'Environnement	X		X	
Polytech Tours Informatique				
Polytech Tours Mécanique, Conception de systèmes			X	

Annexe G

Répartition des ECTS pour la série L2

Nombre d'ECTS

Les spécialités du réseau auxquelles peuvent postuler les candidat.e.s de la série L2 sont définies à partir de la répartition de leurs ECTS. Cette répartition est à établir dans l'étape 4 de l'inscription.

Quatre catégories de candidat.e.s sont distinguées :

Candidat.e.s ayant validé un L1 et actuellement en L2

Ces candidat.e.s doivent répartir les 120 ECTS suivants :

- les 60 ECTS acquis en L1 (semestres 1 et 2) et
- les 60 ECTS préparés en L2 (semestres 3 et 4).

Candidat.e.s ayant validé un L1 et un L2

Ces candidat.e.s doivent répartir les 120 ECTS suivants :

- les 60 ECTS acquis en L1 (semestres 1 et 2) et
- les 60 ECTS acquis en L2 (semestres 3 et 4).

Candidat.e.s ayant validé un Bac+1 autre qu'un L1 et actuellement en L2

Ces candidat.e.s doivent répartir les 60 ECTS préparés en L2 (semestres 3 et 4).

Candidat.e.s ayant validé un Bac+1 autre qu'un L1 et ayant validé un L2

Ces candidat.e.s doivent répartir les 60 ECTS acquis en L2 (semestres 3 et 4).

Répartition

Les candidats de la série L2 doivent répartir les 60 ou 120 ECTS définis ci-dessus dans les « matières » suivantes :

Matières
Mathématiques
Physique, Mécanique, EEA
Chimie
Informatique
Biologie
Sciences de la Terre
Autres

Cette répartition consiste à affecter les ECTS des enseignements suivis dans ces « matières ». Les candidat.e.s doivent donc indiquer combien de leurs ECTS correspondent à des enseignements de « Mathématiques », combien correspondent à des enseignements en « Physique, Mécanique, EEA », et ainsi de suite pour toutes les « matières » (voir exemples dans le tableau ci-dessous).

Dans le cas où un enseignement correspond à plusieurs « matières », il est possible de répartir les ECTS de cet enseignement dans les « matières » concernées. Par exemple, les ECTS d'un enseignement de Biochimie sont à répartir entre les matières « Chimie » et « Biologie ».

Remarque : Les candidat.e.s n'ayant pas suivi de L1 ne peuvent pas saisir les ECTS acquis lors de leur Bac+1. Si le Bac+1 validé est une année de PACES ou une année de CPGE, l'ajout de la répartition des ECTS de ce Bac+1 sera effectué par le service des admissions Polytech.

Exemples d'enseignements	
Matières	Enseignements
Mathématiques	Algèbre, Analyse, Géométrie, Probabilités, Statistiques, Topologie, ...
Physique, Mécanique, EEA	Automatique, Electromagnétisme, Electronique, Génie civil, Génie électrique, Instrumentation, Mécanique des fluides, Mécanique du solide, Optique, Thermodynamique, ...
Chimie	Atomistique, Chimie, Thermochimie, ...
Informatique	Algorithmique, Bases de données, Programmation, Réseaux informatiques, Systèmes informatiques, ...
Biologie	Biologie, Génétique, Physiologie, ...
Sciences de la Terre	Cartographie, Géologie, Histoire de la terre, Minéralogie, Pédologie, Tectonique, ...
Autres	Bureautique, Economie, Gestion, Langues (anglais, allemand, espagnol, ...), Sport, ...

Annexe H

Spécialités accessibles aux DUT

Spécialités accessibles aux DUT

	Chimie	Génie Biologique option Bio-Informatique	Génie Biologique option Génie de l'environnement	Génie Biologique autres options	Génie Chimique - Génie des Procédés	Génie Civil - Construction Durable	Génie Electrique et Informatique Industrielle	Génie Industriel et Maintenance	Génie Mécanique et Productique	Génie Thermique et Energie
Polytech Angers Bâtiment : Exploitation, Maintenance, Sécurité						X	X	X		X
Polytech Angers Génie biologique et santé		X		X						
Polytech Angers Qualité, Innovation, Fiabilité							X	X	X	X
Polytech Angers Systèmes automatisés et génie informatique							X	X		
Polytech Annecy-Chambéry Environnement, Bâtiment, Énergie	X		X		X	X			X	X
Polytech Annecy-Chambéry Informatique Données Usages										
Polytech Annecy-Chambéry Instrumentation, Automatique, Informatique							X	X		
Polytech Annecy-Chambéry Mécanique, Matériaux							X	X	X	X
Polytech Clermont-Ferrand Génie biologique	X	X	X	X	X					
Polytech Clermont-Ferrand Génie civil						X				
Polytech Clermont-Ferrand Génie électrique							X	X		X
Polytech Clermont-Ferrand Génie mathématique et modélisation										
Polytech Clermont-Ferrand Génie physique					X					X
Polytech Grenoble Géotechnique et Génie civil			X			X			X	X
Polytech Grenoble Informatique							X			
Polytech Grenoble Informatique et électronique des systèmes embarqués							X	X	X	
Polytech Grenoble Matériaux	X								X	
Polytech Grenoble Prévention des risques	X	X	X	X	X	X		X		
Polytech Grenoble Technologies de l'information pour la santé		X	X	X			X			
Polytech Lille Génie biologique et alimentaire	X	X	X	X	X					
Polytech Lille Génie informatique et statistique										
Polytech Lille Géotechnique, Génie civil						X			X	X
Polytech Lille Informatique, Microélectronique, Automatique							X		X	
Polytech Lille Ingénierie et commercialisation des systèmes de mesure	X				X		X			
Polytech Lille Matériaux	X									
Polytech Lille Mécanique									X	
Polytech Lyon Génie biomédical							X	X		
Polytech Lyon Informatique							X			
Polytech Lyon Matériaux	X				X	X		X	X	X
Polytech Lyon Mathématiques appliquées et Modélisation										
Polytech Lyon Mécanique					X			X	X	X
Polytech Lyon Systèmes industriels, Robotique							X	X	X	X
Polytech Marseille Génie biologique, Biotechnologie		X	X	X	X					
Polytech Marseille Génie biomédical							X			
Polytech Marseille Génie civil						X			X	X
Polytech Marseille Génie industriel et informatique					X		X	X	X	
Polytech Marseille Informatique							X			
Polytech Marseille Matériaux	X				X				X	
Polytech Marseille Mécanique, Énergétique					X	X			X	X
Polytech Marseille Microélectronique, Télécommunications							X			
Polytech Montpellier Génie biologique et agroalimentaire	X	X	X	X	X					
Polytech Montpellier Informatique et Gestion							X			
Polytech Montpellier Matériaux	X									
Polytech Montpellier Mécanique et Interactions									X	
Polytech Montpellier Microélectronique et Automatique							X	X	X	
Polytech Montpellier Sciences et technologies de l'Eau	X		X		X	X				X
Polytech Nancy Energie, Mécanique, Matériaux et Environnement					X				X	X
Polytech Nancy Ingénierie de l'information et des Systèmes					X		X			
Polytech Nancy Management opérationnel, Maintenance et Maîtrise des risques					X		X	X	X	X
Polytech Nantes Électronique et Technologies numériques							X	X		
Polytech Nantes Énergie électrique							X	X	X	X
Polytech Nantes Génie civil						X			X	X
Polytech Nantes Génie des Procédés et Bioprocédés	X		X	X	X					X
Polytech Nantes Informatique							X			
Polytech Nantes Matériaux	X								X	
Polytech Nantes Thermique, Énergétique					X			X	X	X
Polytech Nice Sophia Bâtiments						X			X	X
Polytech Nice Sophia Électronique							X	X		
Polytech Nice Sophia Génie biologique		X	X	X						
Polytech Nice Sophia Génie de l'eau	X	X	X	X	X	X				X
Polytech Nice Sophia Informatique							X			
Polytech Nice Sophia Mathématiques appliquées et Modélisation										
Polytech Orléans Génie civil et géo-environnement						X			X	X
Polytech Orléans Génie Industriel appliqué à la cosmétique, la pharmacie et l'agro-alimentaire	X			X	X		X	X	X	X
Polytech Orléans Génie physique et systèmes embarqués							X		X	
Polytech Orléans Innovations en conception et matériaux					X		X	X	X	X
Polytech Orléans Technologies pour l'énergie, l'aérospatial et la motorisation									X	X
Polytech Paris-Saclay Électronique et Systèmes Robotisés							X			
Polytech Paris-Saclay Informatique		X					X			
Polytech Paris-Saclay Matériaux : Mécanique et Energie	X				X	X			X	X
Polytech Paris-Saclay Photonique et systèmes optroniques							X			
Polytech Sorbonne Agroalimentaire	X	X	X	X	X					
Polytech Sorbonne Électronique et Informatique							X			
Polytech Sorbonne Matériaux	X									
Polytech Sorbonne Mathématiques Appliquées et Informatique										
Polytech Sorbonne Robotique							X		X	
Polytech Sorbonne Sciences de la Terre						X				
Polytech Tours Électronique, Énergie électrique							X	X	X	X
Polytech Tours Génie de l'Aménagement et de l'Environnement		X	X	X		X				X
Polytech Tours Informatique		X					X			
Polytech Tours Mécanique, Conception de systèmes						X		X	X	X

Spécialités accessibles aux DUT

	Gestion Logistique et Transport	Hygiène Sécurité Environnement	Informatique	Mesures Physiques	Métiers du Multi-média et de l'Internet	Packaging, Emballage, Conditionnement	Qualité, Logistique Industrielle et Organisation	Réseaux et Télécommunications	Science et Génie des Matériaux	Statistique et Informatique Décisionnelle
Polytech Angers Bâtiment : Exploitation, Maintenance, Sécurité		X								
Polytech Angers Génie biologique et santé		X								
Polytech Angers Qualité, Innovation, Fiabilité		X		X			X		X	X
Polytech Angers Systèmes automatisés et génie informatique			X	X						
Polytech Annecy-Chambéry Environnement, Bâtiment, Énergie				X						
Polytech Annecy-Chambéry Informatique Données Usages			X					X		X
Polytech Annecy-Chambéry Instrumentation, Automatique, Informatique			X	X	X			X		X
Polytech Annecy-Chambéry Mécanique, Matériaux				X					X	
Polytech Clermont-Ferrand Génie biologique		X								
Polytech Clermont-Ferrand Génie civil				X						
Polytech Clermont-Ferrand Génie électrique			X	X				X		
Polytech Clermont-Ferrand Génie mathématique et modélisation										
Polytech Clermont-Ferrand Génie physique				X					X	
Polytech Grenoble Géotechnique et Génie civil				X					X	
Polytech Grenoble Informatique			X		X			X		X
Polytech Grenoble Informatique et électronique des systèmes embarqués			X	X	X			X		X
Polytech Grenoble Matériaux				X					X	
Polytech Grenoble Prévention des risques		X		X			X			
Polytech Grenoble Technologies de l'information pour la santé			X	X	X			X		X
Polytech Lille Génie biologique et alimentaire		X								
Polytech Lille Génie informatique et statistique			X					X		X
Polytech Lille Géotechnique, Génie civil				X					X	
Polytech Lille Informatique, Microélectronique, Automatique			X	X				X		
Polytech Lille Ingénierie et commercialisation des systèmes de mesure				X	X		X	X		
Polytech Lille Matériaux				X					X	
Polytech Lille Mécanique				X					X	
Polytech Lyon Génie biomédical			X	X				X		
Polytech Lyon Informatique			X					X		X
Polytech Lyon Matériaux				X					X	
Polytech Lyon Mathématiques appliquées et Modélisation										X
Polytech Lyon Mécanique				X					X	
Polytech Lyon Systèmes industriels, Robotique				X			X			
Polytech Marseille Génie biologique, Biotechnologie										
Polytech Marseille Génie biomédical			X	X						
Polytech Marseille Génie civil				X						
Polytech Marseille Génie industriel et informatique			X	X			X	X		X
Polytech Marseille Informatique			X		X			X		X
Polytech Marseille Matériaux				X					X	
Polytech Marseille Mécanique, Énergétique		X		X					X	
Polytech Marseille Microélectronique, Télécommunications			X	X				X		
Polytech Montpellier Génie biologique et agroalimentaire		X								
Polytech Montpellier Informatique et Gestion			X		X			X		X
Polytech Montpellier Matériaux				X					X	
Polytech Montpellier Mécanique et Interactions				X						
Polytech Montpellier Microélectronique et Automatique				X				X		
Polytech Montpellier Sciences et technologies de l'Eau		X		X						
Polytech Nancy Energie, Mécanique, Matériaux et Environnement				X					X	
Polytech Nancy Ingénierie de l'information et des Systèmes			X	X	X			X		
Polytech Nancy Management opérationnel, Maintenance et Maîtrise des risques	X	X		X			X		X	
Polytech Nantes Électronique et Technologies numériques			X	X				X		
Polytech Nantes Énergie électrique				X				X		
Polytech Nantes Génie civil				X					X	
Polytech Nantes Génie des Procédés et Bioprocédés				X						
Polytech Nantes Informatique			X	X	X			X		X
Polytech Nantes Matériaux				X					X	
Polytech Nantes Thermique, Énergétique				X						
Polytech Nice Sophia Bâtiments				X					X	
Polytech Nice Sophia Électronique			X	X			X	X		X
Polytech Nice Sophia Génie biologique		X								
Polytech Nice Sophia Génie de l'eau		X	X	X						X
Polytech Nice Sophia Informatique			X	X	X		X	X		X
Polytech Nice Sophia Mathématiques appliquées et Modélisation										
Polytech Orléans Génie civil et géo-environnement		X		X					X	
Polytech Orléans Génie Industriel appliqué à la cosmétique, la pharmacie et l'agro-alimentaire	X			X		X	X		X	
Polytech Orléans Génie physique et systèmes embarqués			X	X				X		
Polytech Orléans Innovations en conception et matériaux				X			X		X	
Polytech Orléans Technologies pour l'énergie, l'aérospatial et la motorisation				X						
Polytech Paris-Saclay Électronique et Systèmes Robotisés			X	X				X		
Polytech Paris-Saclay Informatique			X					X		X
Polytech Paris-Saclay Matériaux : Mécanique et Energie				X					X	
Polytech Paris-Saclay Photonique et systèmes optroniques				X				X	X	
Polytech Sorbonne Agroalimentaire										
Polytech Sorbonne Électronique et Informatique			X	X	X			X		
Polytech Sorbonne Matériaux				X					X	
Polytech Sorbonne Mathématiques Appliquées et Informatique										
Polytech Sorbonne Robotique				X						
Polytech Sorbonne Sciences de la Terre				X						
Polytech Tours Électronique, Énergie électrique				X	X			X	X	
Polytech Tours Génie de l'Aménagement et de l'Environnement	X	X		X						X
Polytech Tours Informatique			X	X	X		X	X		X
Polytech Tours Mécanique, Conception de systèmes				X			X		X	

Annexe I

Spécialités accessibles aux BTS

Spécialités accessibles aux BTS

	Aéronautique	Analyses agricoles, agroalimentaires, biotechnologiques	Analyses de biologie médicale	Architectures Métalliques, Constructions et Applications (ex BTS Constructions métalliques)	Assistances technique d'ingénieur	Bâtiment	Bioanalyses et contrôles	Biotechnologies	Conception de produits industriels	Conception et industrialisation en microtechniques	Conception des Processus de Réalisation de Produits Industriels (ex BTS Mécatronique des produits mécaniques)
Polytech Angers Bâtiment : Exploitation, Maintenance, Sécurité						X					
Polytech Angers Génie biologique et santé											
Polytech Angers Qualité, Innovation, Fiabilité									X		
Polytech Angers Systèmes automatisés et génie informatique											
Polytech Annecy-Chambéry Environnement, Bâtiment, Énergie											
Polytech Annecy-Chambéry Informatique Données Usages											
Polytech Annecy-Chambéry Instrumentation, Automatique, Informatique					X						
Polytech Annecy-Chambéry Mécanique, Matériaux	X			X					X		X
Polytech Clermont-Ferrand Génie biologique		X	X				X	X			
Polytech Clermont-Ferrand Génie civil				X		X					
Polytech Clermont-Ferrand Génie électrique										X	
Polytech Clermont-Ferrand Génie mathématique et modélisation											
Polytech Clermont-Ferrand Génie physique	X				X						
Polytech Grenoble Géotechnique et Génie civil				X		X					
Polytech Grenoble Informatique											
Polytech Grenoble Informatique et électronique des systèmes embarqués											
Polytech Grenoble Matériaux											
Polytech Grenoble Prévention des risques											
Polytech Grenoble Technologies de l'information pour la santé											
Polytech Lille Génie biologique et alimentaire											
Polytech Lille Génie informatique et statistique											
Polytech Lille Géotechnique, Génie civil											
Polytech Lille Informatique, Microélectronique, Automatique											
Polytech Lille Ingénierie et commercialisation des systèmes de mesure											
Polytech Lille Matériaux											
Polytech Lille Mécanique											
Polytech Lyon Génie biomédical											
Polytech Lyon Informatique											
Polytech Lyon Matériaux											
Polytech Lyon Mathématiques appliquées et Modélisation											
Polytech Lyon Mécanique											
Polytech Lyon Systèmes industriels, Robotique									X		X
Polytech Marseille Génie biologique, Biotechnologie			X				X	X			
Polytech Marseille Génie biomédical											
Polytech Marseille Génie civil				X		X					
Polytech Marseille Génie industriel et informatique					X						
Polytech Marseille Informatique											
Polytech Marseille Matériaux											
Polytech Marseille Mécanique, Énergétique											
Polytech Marseille Microélectronique, Télécommunications					X						
Polytech Montpellier Génie biologique et agroalimentaire											
Polytech Montpellier Informatique et Gestion											
Polytech Montpellier Matériaux											
Polytech Montpellier Mécanique et Interactions											
Polytech Montpellier Microélectronique et Automatique											
Polytech Montpellier Sciences et technologies de l'Eau											
Polytech Nancy Énergie, Mécanique, Matériaux et Environnement					X						
Polytech Nancy Ingénierie de l'Information et des Systèmes											
Polytech Nancy Management opérationnel, Maintenance et Maîtrise des risques											
Polytech Nantes Électronique et Technologies numériques											
Polytech Nantes Énergie électrique											
Polytech Nantes Génie civil				X		X					
Polytech Nantes Génie des Procédés et Bioprocédés											
Polytech Nantes Informatique											
Polytech Nantes Matériaux					X						
Polytech Nantes Thermique, Énergétique											
Polytech Nice Sophia Bâtiments				X		X					
Polytech Nice Sophia Électronique					X					X	
Polytech Nice Sophia Génie biologique							X	X			
Polytech Nice Sophia Génie de l'eau		X				X		X			
Polytech Nice Sophia Informatique											
Polytech Nice Sophia Mathématiques appliquées et Modélisation											
Polytech Orléans Génie civil et géo-environnement				X		X					
Polytech Orléans Génie Industriel appliqué à la cosmétique, la pharmacie et l'agro-alimentaire		X					X	X			X
Polytech Orléans Génie physique et systèmes embarqués					X					X	
Polytech Orléans Innovations en conception et matériaux	X			X	X				X	X	X
Polytech Orléans Technologies pour l'énergie, l'aérospatial et la motorisation	X										
Polytech Paris-Saclay Électronique et Systèmes Robotisés					X				X		
Polytech Paris-Saclay Informatique											
Polytech Paris-Saclay Matériaux : Mécanique et Energie	X										
Polytech Paris-Saclay Photonique et systèmes optroniques					X						
Polytech Sorbonne Agroalimentaire											
Polytech Sorbonne Électronique et Informatique											
Polytech Sorbonne Matériaux											
Polytech Sorbonne Mathématiques Appliquées et Informatique											
Polytech Sorbonne Robotique											
Polytech Sorbonne Sciences de la Terre											
Polytech Tours Électronique, Énergie électrique	X				X						
Polytech Tours Génie de l'Aménagement et de l'Environnement		X			X	X	X				
Polytech Tours Informatique											
Polytech Tours Mécanique, Conception de systèmes									X	X	X



POLYTECH[®]

**Vous souhaitez devenir ingénieur Polytech ?
Découvrir nos écoles, élèves et enseignants ?
Rencontrons-nous aux journées portes ouvertes 2020
des écoles du réseau !**

Polytech Angers	25 janvier
Polytech Annecy-Chambéry	8 février
Polytech Clermont-Ferrand	15 février
Polytech Grenoble	15 février
Polytech Lille	1^{er} février
Polytech Lyon	8 février (matin)
Polytech Marseille	8 février (Château-Gombert)
Polytech Montpellier	29 février
Polytech Nancy	7 mars
Polytech Nantes	1^{er} février (Nantes) 8 février (Saint-Nazaire et la Roche-sur-Yon)
Polytech Nice Sophia	8 février
Polytech Orléans	7 mars
Polytech Paris-Saclay	1^{er} février
Polytech Sorbonne	1^{er} février
Polytech Tours	8 février

contact@polytech-reseau.org
(Service admissions)

FACEBOOK



TWITTER



POLYTECH



WWW.POLYTECH-RESEAU.ORG

Le réseau français des écoles d'ingénieurs polytechniques des universités